

# LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

57ème ANNÉE - NUMÉRO 807

10 JANVIER 2003 - 150 Francs CFA



## MESSAGE DE SA SAINTETÉ JEAN-PAUL II POUR LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX, 1<sup>er</sup> JANVIER 2003

surtout ceux reliés à l'affirmation de la dignité et des droits de la personne", affirme le pape.

2 — Dans cette perspective éthique, Jean-Paul II invite, à côté de la déclaration des droits de l'homme, à élaborer une "charte universelle des devoirs". Il est à noter que l'encyclique de Jean XXIII fait le parallèle entre les droits humains fonda-

mentaux et les devoirs correspondants.

"Le temps n'est-il pas venu où tous doivent collaborer à la constitution d'une 'nouvelle organisation de toute la famille humaine' pour assurer la paix et l'harmonie entre les peuples, et en même temps promouvoir leur progrès intégral ?", demande Jean-Paul II dans son message.

Jean-Paul II déplore en effet "les fréquentes hésitations de la communauté internationale concernant le devoir de respecter et d'appliquer les droits humains", protégés depuis 1948 par la "Déclaration universelle des Droits de l'homme".

Cette charte des devoirs humains, explique le pape, "fournirait la base morale de la reconnaissance, partagée

entre tous, d'un 'ordre des choses' qui ne dépend pas de la volonté d'un individu ou d'un groupe".

Jean-Paul II invite les responsables des Nations à "remettre courageusement en question leur manière de gérer le pouvoir et d'assurer le bien-être de leur peuple".

Il cite à ce propos "la situation dramatique du Proche-Orient où, comme nulle part ailleurs, l'on ressent avec une telle acuité la nécessité d'utiliser de manière correcte l'autorité politique".

Le pape dénonce "le conflit d'intérêts qui existe entre les membres de la communauté internationale" et il affirme: "La lutte fratricide qui ébranle chaque jour la Terre Sainte, opposant les forces qui tissent l'avenir immédiat du Moyen-Orient, fait comprendre l'exigence urgente d'avoir des hommes et des femmes convaincus de la nécessité d'une politique fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne".

"Les rencontres politiques au niveau national et international ne servent la cause de la paix que si engagements sont respectés de part et d'autre", rappelle le pape.

Mais, "dans le cas contraire, ces rencontres risquent de devenir insignifiantes et inutiles, et il en résulte que les gens sont tentés de croire de moins en moins à l'utilité du dialogue et de faire plutôt confiance à l'usage de la force pour résoudre les conflits".

Et de conclure: "Les répercussions négatives qu'ont sur le processus de paix les engagements pris et non respectés doivent conduire les chefs d'État et de gouvernement à peser avec un grand sens de la responsabilité chacune de leurs décisions".

Et dans le cas particulier de la Terre Sainte, la position de Jean-Paul II est qu'"ils sont condamnés à se parler et à faire la paix".

3 — Jean-Paul II invite aussi au désarmement, non seulement parce que

"sans le désarmement, la paix sera désarmée", mais parce que les fonds de l'armement devraient servir au financement du développement.

"Si le nouveau nom de la paix est le développement, écrit le pape, le désarmement pour le progrès devrait s'affirmer de jour en jour".

"On n'éradiquera pas la faim tant que le monde continuera d'investir des milliards de dollars chaque année en dépenses militaires", rappelle Jean-Paul II.

Le Saint-Siège demande à ce propos que soient respectés les engagements pris par les Nations riches en particulier pour la réduction de la dette internationale.

4 — Le pape suggère la constitution d'une nouvelle forme d'organisation de la famille humaine tout entière et réaffirme, à la suite de Jean XXIII, sa confiance dans l'ONU, instituée pour promouvoir la paix dans le monde.

"Il est important d'éviter tout malentendu, précise Jean-Paul II: il n'est pas question ici de constituer un super-État mondial".

Et d'expliquer: "On entend plutôt souligner qu'il est urgent d'accélérer les progrès déjà en cours pour répondre à la demande presque universelle de démocratie dans l'exercice de l'autorité politique, tant nationale qu'internationale, et pour répondre aussi à l'exigence de transparence et de crédibilité à tous les niveaux de la vie publique".

Le message de Jean-Paul II pour la paix est d'ailleurs distribué à tous les pays membres de l'ONU. Jean XXIII y voyait, dit le pape, "un instrument crédible pour maintenir et renforcer la paix dans le monde".

5 — La réponse "au terrorisme ou à la violence n'est jamais une autre violence". Et "la paix n'est pas faiblesse mais force".

Texte intégral en pages 6, 7 et 10.

## PREMIÈRES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNALES DE L'ÈRE DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE AU BÉNIN

### LES GRANDES TENDANCES

Pour la première fois dans l'histoire du processus démocratique engagé au Bénin, fruit de la Conférence des Forces vives de la Nation de février 1990, le Bénin vient d'organiser les toutes premières élections municipales et communales. Les samedi 04, dimanche 05 et mardi 07 janvier derniers, la Commission électorale nationale autonome (CENA), en charge de l'organisation des dites élections, a proclamé les résultats provisoires des douze départements que compte le Bénin. Ces résultats sont provisoires parce que sous réserve des décisions de

la Cour suprême sur d'éventuels contentieux électoraux.

Il est à noter que les sièges non encore pourvus sont surtout ceux en ballottage. Le deuxième tour prévu pour le dimanche 19 janvier 2003 permettra de les départir.

Comme constat, il est à retenir que si dans l'ensemble, la volonté est de sauvegarder la paix et de continuer à construire

(Lire la suite à la page 2)

## BÉNIN : ORDINATION PRESBYTÉRALE DANS LE DIOCÈSE DE PORTO-NOVO

### LES PREMIERS PRÊTRES DES VIEUX JOURS DE SON ÉMINENCE BERNARDIN CARDINAL GANTIN

(Lire nos informations à la page 8)

## L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

# PREMIÈRES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNALES DE L'ÈRE DU RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE AU BÉNIN

## LES GRANDES TENDANCES

(Suite de la première page)

le Bénin en tant qu'État de droit, ces premières élections municipales et communales sont celles de toutes les intrigues, notamment en ce qui concerne le département du Littoral. "Fraudes, fausses cartes électorales, violences, tripataillages, manipulations de chiffres, confiscations de résultats, substitutions d'enveloppes contenant des feuilles de dépouillement", ont fait l'objet de dénonciations tous azimuts; bref, on aura tout vu et tout entendu dans le cadre de l'organisation et du déroulement de ces élections. La tension a même monté d'un cran entre mouvanciers et opposants représentés à la CENA où l'on s'accuse mutuellement de manœuvres frauduleuses, etc.

Mais comme le Bénin a le génie de toujours étonner, il vient une fois encore d'en donner un exemple à tout le moins édifiant et salutaire pour le processus démocratique en cours dans le pays, en Afrique et dans le monde. En témoigne le message du bon perdant, tête-de-liste de l'UBF, dans le douzième arrondissement du Littoral, Séverin Adjovi, ancien ministre (cf texte intégral de son message en fin de page).

Gbénonkpo : 02 sièges  
«Fils d'Allada, Unissons-nous» : 01  
«Fraternité Sénoudé» : 02 sièges.

## DÉPARTEMENT DE LITTORAL

1 commune  
13 arrondissements  
45 conseillers à élire  
29 sièges attribués

RB : 26 sièges  
UBF : 03 sièges

## DÉPARTEMENT DE L'OUÉMÉ

08 communes  
50 arrondissements  
138 conseillers à élire  
108 sièges attribués

PRD : 77 sièges  
UBF : 20 sièges  
ANFANI : 02 sièges  
TONIGNON : 01  
Alodalomè : 04 sièges  
USLD : 02 sièges  
CIA Esprit et solidarité : 01 siège  
Houénoussou Vissonto : 01 sièges

## DÉPARTEMENT DE L'ATACORA

09 communes  
47 arrondissements  
117 conseillers à élire  
108 sièges attribués

UBF : 72 sièges  
MADEP : 19 sièges  
Liste citoyen : 01 siège  
Liste solidarité : 03 sièges  
Paix et Union : 02 sièges  
EDR : 02 sièges  
UMSP : 01 siège  
Arou Fani : 01 siège  
FAC : 01 siège  
FAC del : 01 siège  
Groupe des progressistes : 01 siège  
Toukousari : 02 sièges  
Fard Alafia : 01 siège  
Union des Patriotes indépendants : 01

## DÉPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE

08 communes  
70 arrondissements  
133 conseillers à élire  
69 sièges attribués

UBF : 06 sièges  
RB : 28 sièges  
Alliance des masses : 05 sièges  
AFP : 10 sièges  
PRD : 12 sièges  
Ahouandjinou Denis Amoussou : 01  
Union pour la construction de Dékanmey : 02 sièges

## DÉPARTEMENT DE LA DONGA

04 communes  
26 arrondissements  
60 conseillers à élire  
56 sièges attribués

UBF : 39 sièges  
Fard Alafia : 07 sièges  
Longoudon A. Victor : 01 siège  
Paix, persévérance et respect : 02 sièges  
Fraternité et solidarité de Kopargo : 04 sièges  
Moocho : 03 sièges

## DÉPARTEMENT DU BORGOU

08 communes  
42 arrondissements  
123 conseillers à élire  
67 sièges attribués

UBF : 38 sièges  
Fard Alafia : 02 sièges  
Alliance étoile : 11 sièges  
Rund : 08 sièges  
Union communautaire : 02 sièges  
PDB : 04 sièges  
Inor-Kokari : 02 sièges  
Assari : 01 siège  
UDR : 01 siège

## DÉPARTEMENT DU PLATEAU

06 communes  
29 arrondissements

81 conseillers à élire  
73 sièges attribués

PRD : 16 sièges  
MADEP : 55 sièges  
UBF : 02 sièges

## DÉPARTEMENT DES COLLINES

06 communes  
60 arrondissements  
90 conseillers à élire  
53 sièges attribués

UBF : 27 sièges  
MDC : 03 sièges  
KOBDF : 01 siège  
METOKAN : 02 sièges  
Victor : 01 siège  
CPP : 02 sièges  
UDCT : 02 sièges  
Atchadé Aindé Germain Jiré : 02 sièges  
Alliance étoile : 02 sièges  
Vissoh C. Boniface : 01 siège  
Houngla Yewouénou Laurent : 01 siège  
PRD : 01 siège  
Daibi : 02 sièges  
RB : 02 sièges  
VDMS : 02 sièges  
VDAP : 02 sièges

## DÉPARTEMENT DE L'ALIBORI

05 communes  
28 arrondissements  
68 conseillers à élire  
51 sièges attribués

UBF : 28 sièges  
NAM TEM : 09 sièges  
BAAMITEE : 14 sièges

## DÉPARTEMENT DU ZOU

09 communes  
75 arrondissements

RB : 57 sièges  
Pour un nouvel élan : 01 siège  
UBF : 10 sièges  
Ensemble pour le développement : 01 siège  
Gbénonkpo : 03 sièges  
Finignon : 02 sièges  
Fard Alafia : 01 siège  
L'union fait la force : 01 siège  
Alliance de force du progrès : 01 siège

## DÉPARTEMENT DU MONO

06 communes  
35 arrondissements

ULC : 01 siège  
UBF : 23 sièges  
UPB : 13 sièges  
Transparence : 02 sièges

Conseil pour le développement : 01 siège  
UPD Gammessou : 01 siège  
UPC-G : 04 sièges  
IPD : 04 sièges

## DÉPARTEMENT DU COUFFO

06 communes  
50 arrondissements

UBF : 64 sièges  
PSD de Djakotomé : 02 sièges  
FDP : 01  
E Su le Nyo : 01 siège  
Coutou : 02 sièges

### COMMUNIQUÉ DE SÉVERIN ADJOVI

Le premier tour des élections communales et municipales du Bénin du Renouveau démocratique vient de connaître son dernier épilogue dans le Département du littoral, Cotonou.

Le peuple a tranché !

Nous en remercions Dieu et les mânes de nos ancêtres.

Que reste-t-il à faire aux démocrates que nous sommes ?

Nous inclinons devant le verdict des urnes.

Les sourds ont entendu et les aveugles ont vu !

Au nom de la liste UBF du 12<sup>ème</sup> Arrondissement de Cotonou, j'exprime mes sincères félicitations au président Nicéphore Dieudonné Soglo et à ses trois colistiers.

Même aux adversaires les plus redoutables, nous devons savoir rendre hommage !

A tous ceux qui m'ont soutenu pendant la campagne, je dis: Bravo et Merci !

Le peuple a tranché. Du coup, tout recours est inutile, en tout cas en ce qui me concerne. La hache de guerre est enterrée.

Pour ma part, je reste disponible pour accomplir toutes les missions que le peuple béninois voudra me confier un jour.

Pour les candidats qui sont encore en course sur tout le territoire national: du courage et beaucoup de persévérance !

A tous les élus du 1<sup>er</sup> tour, félicitations et bravo !

Séverin Adjovi  
Tête de liste UBF du  
12<sup>ème</sup> Arrondissement de Cotonou

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

## 2002 : UN AN EN AFRIQUE

## AFRIQUE AUSTRALE

**2 janvier : Zambie.** Le candidat du parti au pouvoir, Levy Mwanawasa, vainqueur de l'élection présidentielle de décembre 2001 est investi à la présidence.

**22 février : Angola.** Le chef de l'UNITA (rebellion) Jonas Savimbi, en guerre contre le régime de Luanda depuis 1975, est tué lors d'un combat avec l'armée dans la province de Mexico (centre-est).

**9-11 mars : Zimbabwe.** Élection présidentielle remportée par Robert Mugabe au pouvoir depuis 22 ans, qui obtient 56,2% des voix contre 41,9% à son principal opposant Morgan Tsvangirai, leader du Mouvement pour le changement démocratique (MDC). Le scrutin est dénoncé comme irrégulier. La Communauté internationale impose des sanctions contre Robert Mugabe et son entourage à la veille puis après le scrutin. Le Zimbabwe a été suspendu des conseils des ministres du Commonwealth.

**4 avril : Angola.** L'armée angolaise et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, signent un accord de cessez-le-feu pour mettre fin à 27 ans de guerre civile qui a fait plus de 500.000 morts.

**9 juillet : Afrique / UA.** L'Union africaine (UA) est officiellement lancée à Durban (Afrique du Sud) succédant à 39 ans de l'OUA.

**15 décembre : Angola / Congo.** Les autorités militaires du Congo et d'Angola annoncent la fin de la mission du contingent militaire angolais sur le sol congolais.

**20 décembre : Afrique du Sud.** Le président sud-africain Thabo Mbeki sort vainqueur du congrès national de l'ANC (au pouvoir). Il est reconduit jusqu'en 2007 à la présidence de l'ANC avec l'ensemble de son état-major dont le vice-président Jacob Zuma.

## AFRIQUE CENTRALE

**17 janvier : R. D. du Congo (ex-Zaïre).** Éruption du volcan Nyiragongo, qui détruit la ville de Goma (Est). 71 morts.

**25 février : R.D.C.** Dialogue intercongolais à Sun City (Afrique du Sud). Accord entre le gouvernement et le Mouvement de libération du Congo (MLC) rebelle soutenu par l'Ouganda pour le maintien de Joseph Kabila à la présidence avec le chef du MDC, Jean-Pierre Bemba comme premier ministre pendant la transition. L'accord est signé par l'autre mouvement rebelle, le Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) soutenu par le Rwanda.

**14 mai : R. D. Congo.** Une mutinerie provoquée contre les autorités locales de l'archevêché du RDC à Kisangani entraîne une violente répression : au moins 200 morts.

**14 juin : Congo.** Violents combats dans les secteurs ouest de Brazzaville entre troupes gouvernementales et militaires ninjas du pasteur Frédéric Bisangolias Ntumi. Des affrontements se déroulent depuis fin mars dans la région du Pool entre armée et miliciens ninjas.

**30 juillet : R.D.C.** La RDC et le Rwanda signent un accord de paix prévoyant le désarmement, le regroupement des extrémistes et des ex-FAR (de l'ancienne armée rwandaise).

Puis leur rapatriement au Rwanda en échange d'un retrait des troupes rwandaises.

**9 août : Congo.** Le président Denis Sassou Nguesso annonce la fin de la transition politique en vigueur depuis la fin de la guerre civile de 1997. Entre janvier et juillet, le gouvernement a notamment organisé un référendum sur le projet de nouvelle constitution, un scrutin présidentiel remporté par M. Sassou Nguesso, et des élections législatives et sénatoriales.

**1<sup>er</sup> septembre : Tchad.** Le président français Jacques Chirac s'entretient avec son homologue tchadien Idriss Deby. C'est la première fois en 30 ans qu'un président français foule le sol tchadien.

**6 septembre : R.D.C.** La R.D.C. et l'Ouganda ratifient un protocole d'accord visant à éliminer le retrait des troupes ougandaises de RDC et à normaliser leurs relations.

**9 septembre : Burundi.** Massacre d'au moins 173 personnes, en majorité des civils, par des éléments de l'armée, à Itaba (centre) le plus important depuis 2 ans.

**15 décembre : Guinée Équatoriale.** Élection présidentielle. Le président sortant et candidat du Parti démocratique de Guinée Équatoriale (au pouvoir) Teodoro Obiang Nguema qui brigait un 3<sup>ème</sup> mandat est réélu avec 97,1% des suffrages exprimés.

**17 décembre : RDC.** Signature à Pretoria d'un accord de paix intercongolais qui doit mettre fin à un conflit qui déchire la RDC depuis quatre ans en établissant un gouvernement transitoire d'unité nationale. Aux termes de l'accord, le président Joseph Kabila reste

président de la RDC assisté de quatre vices-présidents pendant deux années de transition devant conduire le pays aux premières élections générales depuis 1960.

**28 décembre : Centrafrique.** Des soldats du contingent gabonais de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) prennent position autour de la résidence du président Ange-Félix Patassé en remplacement des troupes libyennes stationnées depuis le putsch manqué de mai 2001.

## AFRIQUE ORIENTALE

**10-11 janvier : Soudan.** Sommet à Karthoum des chefs d'États des sept pays d'Afrique de l'Est (Soudan, Djibouti, Éthiopie, Érythrée, Kenya, Ouganda et Somalie) s'engageant à participer à la lutte antiterroriste.

**13 avril : Érythrée / Éthiopie.** La Commission internationale frontalière pour l'Érythrée et l'Éthiopie délimite la frontière entre les deux pays, à l'origine d'un conflit (1998-2000). Elle attribue une partie des territoires contestés à chacun des deux États.

**24 juin : Tanzanie.** 288 personnes sont tuées près de Dodoma (centre) dans le déraillement d'un train de voyageurs entré en collision avec un train de marchandises.

**20 juillet : Soudan.** Signature à Machakos (Kenya) d'un protocole d'accord entre Karthoum et l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) établissant le principe d'une période d'autonomie de six ans pour le sud du Soudan, suivie d'un référendum d'autodétermination.

**28 novembre : Kenya.** Un attentat suicide contre un hôtel près de Mombassa (sud-ouest) fait 18 morts dont 12 Kenyans, 3 Israéliens et 3 Kamikazes. Cinq minutes plus tôt, un autre commando a tiré deux missiles contre un avion de ligne israélienne venant de décoller de l'aéroport de Mombassa.

## AFRIQUE DU NORD

**3 janvier : Libye.** Reconduction des sanctions économiques américaines mi-

ses en place en janvier 1986. L'ONU avait suspendu ces sanctions en 1999.

**8 février : Algérie.** Le chef du Groupe islamique armé (GIA) Antar Zouabri est tué par les forces de sécurité à Boufarik (35 km au sud d'Alger) dans la plaine de Mitidja.

**20 février : Égypte.** 361 personnes sont tuées et 66 blessées dans l'incendie d'un train de nuit reliant le Caire à Assouan (sud). C'est la plus grande catastrophe ferroviaire en Égypte.

**14 mars : Libye.** Une Cour d'Appel écossaise réunie au Pays-Bas confirme la culpabilité de l'agent secret libyen Abdel Basset Ali dans l'attentat de Lockerbie qui avait fait 270 morts le 21 décembre 1988, et maintient sa condamnation à perpétuité.

**8 avril : Algérie.** Le parlement adopte un amendement constitutionnel conférant au tamazight (berbère) un statut de langue nationale.

**11 avril : Tunisie.** Un camion-citerne chargé de gaz explose devant la synagogue des Ghriba sur l'île de Djerba (sud) faisant 21 morts dont 14 touristes allemands. L'attentat est revendiqué par un membre du réseau Al-Qaïda.

**26 mai : Tunisie.** Une réforme de la Constitution approuvée par référendum à 99,52% selon les chiffres officiels, autorise le président Ben Ali à briguer un nouveau mandat à la présidence.

**30 mai : Algérie.** L'ancien parti unique, le Front de libération nationale (FLN) remporte la majorité absolue aux législatives avec 199 sièges sur les 289 de la nouvelle assemblée. Le scrutin est marqué par un boycottage en Kabylie et une forte abstention.

**5 juillet : Algérie.** Un attentat sur le marché de Larbaa (20 km au sud d'Alger) attribué aux islamistes armés, fait 38 morts et 80 blessés, le jour du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance.

**11-20 juillet : Maroc.** Crise diplomatique entre Rabat et Madrid après le déploiement par le Maroc d'une douzaine de soldats sur un îlot situé à moins de 200 mètres de la Côte marocaine.

**6-8 août : Libye.** Visite historique en Libye du secrétaire d'État britannique aux Affaires étrangères Mike O'Brien qui rencontre le dirigeant libyen Mouhammar Khadafi. Premier responsable britannique de ce niveau à visiter la Libye depuis la rupture des relations diplomatiques en 1984, rétablies en 1999.

**6 novembre : Sahara.** Le roi Mohammed VI du Maroc estime que l'idée d'organiser un référendum pour décider du sort du Sahara occidental est devenue "obsolète". Le projet de référendum d'auto-détermination proposé par l'ONU en 1991 n'a jamais pu être organisé à cause de divergences sur la composition du corps électoral.

(À suivre)

| "LA CROIX DU BENIN"                                                                              |                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| Abonnement de base                                                                               | 5000 F CFA (7,62 € 12,20 €)   |
| Abonnement de base                                                                               | 10000 F CFA (15,24 € 22,40 €) |
| Abonnement "Jeune"                                                                               | 3000 F CFA et plus (4,57 € +) |
| Abonnement "Enfance"                                                                             | 1000 F CFA (1,52 €)           |
| TARIFS D'ABONNEMENTS par Axiom                                                                   |                               |
| Bénin                                                                                            | 3.720 F CFA                   |
| Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mali, Mauritanie, Sénégal et Togo                            | 4.680 F CFA                   |
| Guinée                                                                                           | 5.760 F CFA                   |
| Gabon, Tchad, Congo (Brazzaville), Cameroun et R.C.A.                                            | 5.760 F CFA                   |
| France                                                                                           | 5.760 F CFA (87,84 €)         |
| Nigeria, Gambie, Ghana, Libéria et Sierra Leone                                                  | 7.560 F CFA                   |
| Kenya (Zanzibar)                                                                                 | 9.000 F CFA                   |
| USA                                                                                              | 12.000 F CFA                  |
| USA                                                                                              | 12.000 F CFA                  |
| Amérique Nord, Centrale, Sud                                                                     | 9.480 F CFA (144,00 €)        |
| Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A. Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège) | 10.200 F CFA (153,00 €)       |
| Canada                                                                                           | 8.520 F CFA (129,60 €)        |
| Chine                                                                                            | 12.000 F CFA (180,00 €)       |
| 1* = 655.957 F CFA                                                                               |                               |

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TEL (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

## CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

## ROI, BLESSÉS DE GUERRE ET GUÉRISSEURS DANS LE DANHOMÈ

Les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ont été dominés à la côte des Esclaves et dans son Hinterland par le Danhomè qui a été la première puissance militaire de l'époque dans cette portion de l'Afrique<sup>(1)</sup>, même si cette hégémonie a trouvé ses limites, provisoirement, dans la volonté expansionniste d'Oyo<sup>(2)</sup>.

Durant cette période, ses rois ont porté la guerre chez les autres beaucoup plus que ceux-ci n'en ont porté chez eux. Les campagnes militaires aboméennes ne se comptaient plus<sup>(3)</sup>.

En dépit de sa supériorité militaire, l'armée du Danhomè connaissait en son sein, lors de ces affrontements militaires, des morts et des blessés. S'il est souvent question de ceux-là dont l'effectif est parfois donné, ceux-ci sont généralement passés sous silence. Or, savoir si des dispositions étaient prises ou non pour eux — et lesquelles — garde tout son intérêt en matière d'histoire sociale et des mentalités.

Documentation écrite et sources orales sont extrêmement pauvres en renseignements sur les blessés de guerre des campagnes militaires aboméennes, et sur le comportement du pouvoir à leur égard. Toutefois, grâce aux sources orales<sup>(4)</sup>, nous apprenons que les blessés étaient l'objet de soins attentifs de la part des souverains aboméens, préoccupés de l'état de santé des guerriers blessés, aussi bien sur le champ de bataille, que sur le chemin de retour et à l'arrivée à Abomey.

Le Kpomègan, médecin officiel du roi, est toujours présent auprès de lui durant toute la durée de la campagne. Mais il ne s'occupe, en principe, que de son état de santé. Il n'est qu'exceptionnellement sollicité pour le traitement des blessures des guerriers. Cet office est la spécialité de certaines familles de guérisseurs dont quelques membres suivent l'armée aboméenne dans toutes ses expéditions.

Les plus connues des familles de thérapeutes étaient les Zinhuin, les Gblzo, les Dégbesu et les Tzoglzin. Elles vivent encore toutes à Bohicon, la dernière au quartier Ghanyikon, plus précisément. Elles étaient toutes réputées pour leur puissance occulte et l'efficacité de leurs procédés thérapeutiques. Mais elles s'étaient, de surcroît, spécialisées dans le traitement des blessures lors des conflits armés.

Ces guérisseurs que l'on qualifierait volontiers aujourd'hui de médecins militaires, déléguaient des volontaires pour s'occuper des blessés de guerres sur le champ de bataille. Ils savaient extraire des balles de fusils et autres projectiles du corps des blessés, ainsi que des flèches, arrêter des hémorragies, soigner les blessures causées par des flèches ou lances empoisonnées, réduire les fractures, soigner entorses et luxations. Ils ne prenaient jamais, eux autres, part aux hostilités.

Une fois ces dernières terminées, ils continuaient de suivre médicalement leurs blessés sur le chemin de retour jusqu'à Abomey. C'étaient eux qui, s'étant joints au Kpomègan, ont prodigué des soins d'urgence intenses au roi Ghézo mortellement atteint par un jeune tireur au village d'Ekpo, près de Kétu, de retour d'une expédition malheureuse en pays yoruba au Nigeria. C'était en 1858. L'on raconte que, grâce à l'efficacité de ces guérisseurs spécialisés, Ghézo a pu survivre jusqu'à Zagnanado, en pays Agony, où il rendit l'âme. C'était la première, mais aussi la dernière fois que ces médecins de guerre ont eu à intervenir sur un roi, en l'occurrence Ghézo, que l'on pourrait considérer comme le plus célèbre blessé de guerre de toute l'histoire militaire du Danhomè. Faudrait-il d'ailleurs rappeler que Ghézo a été le seul roi d'Abomey à avoir péri lors d'une campagne militaire ? Jamais la nouvelle de la blessure du roi et consécutivement celle de sa mort n'ont été annoncées à Abomey. L'on s'empressa de parler du retour triomphal du souverain dans la capitale, puis de la variole dont il serait atteint, puis de sa mort. Comment comprendre qu'un roi aussi puissant que Ghézo ait pu mourir en campagne ? Suprême humiliation !

Une fois revenus des expéditions, nos guérisseurs spécialistes internèrent les blessés de guerre encore souffrants dans leurs propres maisons ou chez eux à Bohicon pour le reste des traitements. Ceux-ci étaient évidemment gratuits. Les seules récompenses dont ils jouissaient leur venaient naturellement de la cour. Le roi leur donnait, en contrepartie, des présents divers dont des esclaves, mâles ou femelles. S'ils étaient bien en cour auprès du roi, du fait de la grande utilité de leur profession, ils étaient particulièrement à l'honneur lors des *huétanu* ou fêtes des coutumes dont l'une des séquences était officiellement consacrée à leurs exhibitions et démonstrations de forces occultes, devant le grand public, le roi et sa cour. Ils se pavanaient au milieu de la foule qui les ovationne et les félicite. Leurs parades et exhibitions se déroulaient au rythme d'une musique spéciale qui singularise annuellement leurs apparitions publiques.

## CONCLUSION

Si les guerriers en bonne santé étaient bien entretenus lors des campagnes militaires aboméennes, les blessés de guerre étaient également loin d'être des laissés-pour-compte. Ils étaient l'objet de soins attentifs de la part du pouvoir royal qui a mis au point un système efficace d'encadrement médical dont le fonctionnement est assuré par des thérapeutes spécialisés dans ce genre de traitement.

Sur le champ de bataille, et de ce dernier jusqu'à Abomey, les blessés de guerre étaient régulièrement et intensément suivis jusqu'à complète guérison, pour ceux qui ont pu échapper à la mort.

Trois problèmes restent cependant posés :

Le premier est celui des blessés guéris mais qui ont gardé des séquelles irréversibles, pour le reste de leur vie, en l'occurrence des mutilés de guerre. L'attention de la cour vis-à-vis des blessés de guerre se poursuit-elle toujours en direction de ceux d'entre eux définitivement mutilés ? Que font pour eux les membres de leur famille ? Bref, comment arrivent-ils à se réinsérer dans la société ?

Le deuxième problème est celui du portrait de ces guérisseurs qui mériteraient d'être mieux connus.

Sous-jacent à cette considération est leur répertoire thérapeutique dont on ne sait pour le moment absolument rien.

## NOTES

<sup>(1)</sup> Pour se faire une idée des guerres du Danhomè, on lira avec intérêt :

— POIRIER (J.) : *Campagne du Dahomey : 1892-1894, précédée d'une étude géographique et historique sur ce pays et suivie de la carte au 1/5000 000*, est établie au bureau topographique de l'état-major du Corps expéditionnaire par ordre de M. le Général Dods.

Paris, Limoges, Henri Charles-Lavauzelle, 1895, 370 p.

— DUNGLAS (E.) :

— GARCIA (L.) :

<sup>(2)</sup> En effet, Abomey vaincu par Oyo au XVIII<sup>e</sup> siècle, Abomey a dû payer, des décennies durant, et annuellement, un lourd tribut aux souverains yoruba.

<sup>(3)</sup> Chaque souverain mettait un point d'honneur à effectuer, durant son règne, plusieurs campagnes militaires pour un incessant agrandissement du royaume dans l'optique de la volonté de l'ancêtre Huégbaja.

<sup>(4)</sup> Nous citons, pour mémoire, les noms de quelques-uns de nos informateurs.

— AJIHANU Fam, né vers 1907, cultivateur, quartier Hlabé au village Zébé.

— GLÈLÈ Sagbaju, mort il y a un peu plus de 20 ans, quartier Jégbé à Abomey.

— NONDICHAO Buchalu, né vers 1938, ancien guide du Musée d'Abomey, quartier Hérchillu à Abomey.

— SAGBAJU Aido, né vers 1915, cultivateur, quartier Jégbé à Abomey.

— SAGBAJU Asigbè, né vers 1910, cultivateur, quartier Jégbé à Abomey.

— SAGBAJU Hortense, née vers 1950, ménagère et commerçante, quartier Jégbé à Abomey.

A. Félix IROKO

## PLANTES MÉDICINALES

## ACACIA NILOTICA



|                    |                                   |
|--------------------|-----------------------------------|
| Nom scientifique : | Acacia nilotica variété Adansoni. |
| Famille des :      | Mimosacées.                       |
| Français :         | Neb-neb ou Gommier rouge.         |
| Fon + gun :        | Gamolwa, Gabaruwa.                |
| Yoruba + Nago :    | Mooni, Booni.                     |
| Bariba :           | Bani.                             |
| Somba :            | Kaara.                            |
| Yom :              | Koram.                            |
| Peul :             | Goudi.                            |
| Hausa :            | Bagaruwa.                         |
| Zarma :            | Boani, Gitti.                     |
| Moré :             | Perananga.                        |

## Où les trouve-t-on ?

— Zone du Sahel et savane humide, du Sénégal à l'Afrique orientale.

## Où poussent-ils ?

\* A. Adansoni :

- sols profonds sableux, limoneux, calcaires, dunes, champs de mil abandonnés, avec argile en profondeur,
- parfois terrains légèrement latéritiques ou calcaires,
- conserve ses feuilles longtemps en saison sèche si nappes proches,
- plus résistant à la sécheresse que les autres variétés.

\* A. Tomentosa :

- sols argileux lourds.

\* A. Nilotica :

- inondations périodiques,
- bas-fonds, bords de rivières ou de mares, barrages...

## Caractères

- arbres pouvant atteindre 20 m (surtout A. Adansoni),
- couronne ronde et écorce brun foncé, presque noire chez A. Tomentosa,
- feuilles vert gris à reflet bleuâtre, finement poilues
- épines par paires, droites, très fines, gris clair, atteignant 10 cm,
- gousses d'A. Adansoni légèrement incurvées, ressemblant aux graines, gris clair,
- gousses d'A. Tomentosa élargies entre les graines (collier de perles), gris-blanc.

(à suivre)

A. L. IENDI — "La Croix du Bénin"

## UN PEU DE DISTRACTION

## MOTS CROISÉS N° 40



## HORIZONTALEMENT

— I. Sa seule vue met à l'abri des flèches d'Eros. — II. Coule une eau saumâtre en terre

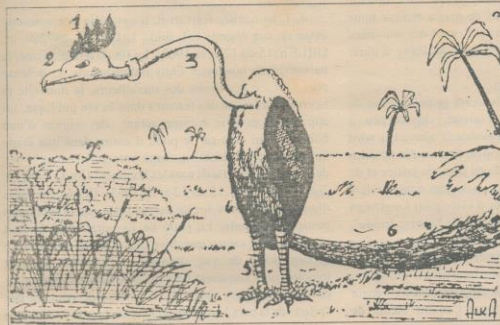
d'Afrique. Termine un croquis. — III. Aigu quand il est contre. Formes de nez non conformes aux canons grecs. — IV. Exposé succinct. Son maître est un disciple de Nemrod. — V. Au petit bout de la forgerie. — VI. Revient chaque mois sur le calendrier. Passe à Compiègne. — VII. On ne peut pas en donner sans en perdre un peu. Un convoi s'y immobilise. — VIII. Enrichi malhonnêtement. — IX. Protège les artistes nécessiteux. Article.

## VERTICALEMENT

— I. Courent sur la mer. — 2. Stérilisateur. — 3. Note. En la chance. — 4. Songe creux. — 5. Dans le lait. Cardinaux opposés. — 6. Ne quittait pas le harem du Sultan. — 7. Fait parler la poudre. — 8. Bénéficie parfois d'un népotisme cynique. Prenant à remettre sur pied. — 9. Empêche une roue de se détacher. Réponse favorable.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

## JEU DES ERREURS



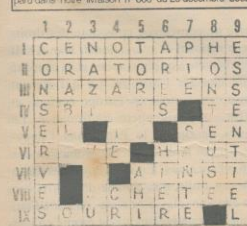
En dessinant cet oiseau, le dessinateur s'est sciemment servi de six différentes parties d'autres oiseaux.

Alors ? La question : ne trouvez-vous pas cet oiseau étrange ?

En effet, il est composé de plusieurs parties d'oiseaux différents. Pourriez-vous le "décomposer" et citer les noms des oiseaux que l'on y retrouve ?

(Réponse dans notre prochaine livraison)

## REPONSE AU JEU MOTS CROISÉS N° 39



## RIONS UN PEU

## En effet

Une recrue se plaint amèrement au capitaine.  
« Ce n'est vraiment pas agréable, je trouve depuis deux jours de la terre dans ma soupe ».

— Suffit ! lui répond le chef. Ne rouspétez pas mon garçon, si vous avez vraiment compris votre rôle dans l'armée, vous ne direz rien ».

Ben oui, peut-être mon capitaine. Mais tout ce que je sais, c'est que je suis ici pour défendre le sol de la Patrie... mais sûrement pas pour le manger.

## BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES

## Humour

L'écrivain américain Mark Twain (1835-1910) a dit :

« Le chou-fleur n'est rien d'autre qu'un choux qui a passé par l'université ».

## Citations

De Tchicaya U-Tamsi :

« Regarde la mer, pas plus que la vie, elle n'a de chemin tout fait. La vie fait son œuvre sans prendre conseil de personne ».

(Extrait de La Main sèche, 1980)

« Je plains les peuples sans passé. Ils n'ont rien appris la lente passion de la conquête, la sagesse de leur propre métamorphose. Ils sont consumés avant que d'atteindre ; peuples pressés, ils épousent la frénésie ! ».

(Cheick Aliou N'Dao, Sénégal, extrait de Bunt Tillen, roi de la Médina).

## Proverbes

« L'eau du Nil ne perd pas sa douceur en se mêlant à celle de la mer ».

(Proverbe égyptien)

## FAÇONS DE PARLER

## AUTOUR D'UN MOT

## Poches

Connaissez-vous l'expression « acheter chat en poche » ? Cette expression vieillie signifie acheter quelque chose sans l'avoir examiné, sans le connaître. À l'origine, le mot poche désignait un sac de toile qui servait à emballer l'avoine ou le blé. Et depuis les poches ont fait des petits et l'on parle aussi d'une poche de bonbons ou d'une pochette d'emballage et même dans certaines régions d'un pochon. Par extension les poches d'un vêtement, les poches d'un cartable sont les poches d'un vêtement ou d'un cartable dans lesquels on peut mettre des objets. Mais la poche est aussi un filet qui sert à capturer des poissons ou la partie d'un filet de pêche où les poissons viennent s'accumuler. Du livre au carnet en passant par la lampe ou le couteau de nombreux objets peuvent se mettre dans les poches et c'est ainsi que sont nés les livres de poche, les carnets, les lampes ou les couteaux de poche. Mais à partir de ce mot ont été créées de nombreuses expressions plus ou moins imagées. Faire les poches de quelqu'un c'est le voler et à l'inverse le voleur se remplit les poches c'est-à-dire s'enrichit malhonnêtement. Connaître quelqu'un comme sa poche, c'est le connaître très bien et anticiper sur ses réactions éventuellement. Ne pas avoir sa langue dans sa poche, c'est parler avec facilité, mais on peut aussi ne pas avoir les yeux dans la poche, regarder avec curiosité. Si on dispose de l'appui d'une personne pour mener à bien une affaire, on la met dans sa poche et si cette affaire était facile, dès le départ, vous savez que c'était dans la poche. À force de ne pas dormir, vous risquez d'avoir des poches, des cernes sous les yeux. Mais peut-être, ceci vaut-il mieux que de prendre un coup de poche sur la tête, une poche dans ce cas n'ayant rien à voir avec un contenant quelconque mais avec une louche.

## JEU DE MOTS

Mon premier sert à appeler.

Mon second est une note de musique.

Mon troisième est une lettre de l'alphabet.

Mon quatrième réunit deux terres.

Mon tout est une doctrine philosophique

qui a pour morale la recherche du plaisir et l'évitement de la souffrance.

Réponse : L'hédonisme (HÉ-DO-N-ISTHME).

## DES MOTS ET DES FAUTES

Air, hère ou aire ?

Même si on constate qu'il est souvent pollué dans les villes, l'air que l'on respire est indispensable à la vie. À ne pas confondre avec le pauvre hère qui traverse la ville et que l'on peut désigner comme un sans abri, un clochard, en tout cas un misérable. Mais un hère est aussi un jeune cerf de plus de six mois. L'aire d'un champ est la superficie de ce champ et désigne un espace alors que l'an 2003 par exemple, est le début d'une ère nouvelle, d'une époque nouvelle d'un siècle nouveau. Mais même si mon imagination erre, se promène d'un point à un autre, il vaudrait mieux ne pas confondre ers et haire : les ers étant des légumineuses appelées aussi lentilles blanches et la haire étant une chemise de poils de chèvre ou de crin portée dans un but de pénitence.

## DES MOTS D'AUJOURD'HUI

## Sponsor

Ce mot issu de l'anglais apparaît dans les années 50 sans doute avec le développement des compétitions sportives. Le sponsor est le

parrain de cette compétition : c'est la personne ou l'organisme qui soutient financièrement cette entreprise à des fins publicitaires. On peut chercher des sponsors pour une course de voitures, un film, une action culturelle ou une exposition. Mais même si cet anglicisme est passé dans le langage courant, en français, il est préférable d'utiliser le mot de commanditaire.

## LE BON LANGAGE

## "Délivrer" et "libérer"

Ces deux verbes ont une origine latine commune et ils sont très proches par le sens.

"Délivrer" signifie : débarrasser d'un poids, d'une gêne, d'une entrave. On dira par exemple : "Quand il se réveilla, il se sentit délivré".

Le second verbe, "libérer", est plus spécialisé. Il s'applique d'abord à quelqu'un que l'on rend libre après une détention : "Le voleur a été libéré sous caution".

En quelque sorte, on délivre une personne séquestrée, mais on libère une personne ayant purgé sa peine.

Il faut noter que ces deux verbes s'emploient aussi dans de nombreux sens plus ou moins figurés.

On dira couramment : Paris fut libéré en 1944... alors qu'on devrait plutôt dire : "Paris fut délivré".

## AUTOUR D'UN MOT

Deux homonymes : "sensé" et "censé"...

"Sensé" (SENSÉ) est un adjectif signifiant convenable, raisonnable : une parole sensée... une parole qui a un sens, une personne sensée, etc.

"Censé" (CENSÉ), encore un adjectif, signifie cette fois : supposé, regardé comme, présumé. On dira par exemple : "Nul n'est censé ignorer la loi".

Attention à l'initiale : ce n'est plus un "S" c'est un "C".

## LES MOTS ET LEUR HISTOIRE

## "Quiproquo"

En France, il y a quelques siècles, un apothicaire (pharmacien de l'époque) était autorisé à remplacer un médicament absent par une drogue similaire... "qui pro quo"... celle-ci pour celle-là en latin.

Les erreurs étaient fréquentes et on les appelait des "quiproquos" d'apothicaire.

Aujourd'hui le mot "quiproquo" en un seul mot (QUIPROQUO) signifie confusion de personnes ou de choses... même s'il ne s'agit pas d'une méprise de pharmacien.

## À PROPOS DE

## Chair et carne

L'homme est fait comme chacun le sait de chair et d'esprit. Et ce que l'on appelle la chair est cette partie composée de muscles et de tissus par opposition aux os qui composent le squelette. Mais le mot chair a pour origine le latin « carnis » et cette origine a donné bien d'autres mots comme la carnation c'est-à-dire, ce qui donne le teint d'une personne plus ou moins pâle ou plus ou moins satinée en le mot carne qui désigne une viande de mauvaise qualité. En italien « carne » signifie la viande qui a donné de nombreux mots dans la langue française. Si un animal carnivore est un animal qui se nourrit de chair, un carniassier comme le loup ou le lion est un animal qui se nourrit de viande, de chair mais crue. De même incarner un rôle ou théâtre est pour l'acteur prêter « sa chair », son corps à ce personnage. Si la chacuterie consiste à cuisiner la viande de porc, le carnage, l'action de tuer un grand nombre d'humains, à les massacrer est sans doute un des plus affreux puisqu'il consiste à considérer l'homme comme un animal de boucherie.

La Croix du Bénin — Dany Toubiana (MFI)

## MESSAGE PAPE

## JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX 2003

# «PACEM IN TERRIS», UN NOUVEAU MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II POUR LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX 2003



MESSAGE DE SA SAINTÉ JEAN-PAUL II  
POUR LA CÉLÉBRATION DE LA

JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX  
1<sup>er</sup> JANVIER 2003

PACEM IN TERRIS  
UN ENGAGEMENT PERMANENT

1. Près de quarante ans se sont écoulés depuis le 11 avril 1963 où le Pape Jean XXIII publia l'Encyclique historique *Pacem in terris*. On célébrait ce jour-là le Jeudi Saint. S'adressant « à tous les hommes de bonne volonté », mon vénéral prédécesseur, qui devait mourir deux mois plus tard, résumait son message de paix au monde dans la première affirmation de l'Encyclique: « *La paix sur la terre, objet du profond désir de l'humanité de tous les temps, ne peut se fonder ni s'affirmer que dans le respect absolu de l'ordre établi par Dieu* » (*Pacem in terris*, intr.: AAS 55 [1963], p. 257; cf. ORLF n° 15 du 12 avril 1963).

## PARLER DE PAIX À UN MONDE DIVISÉ

2. En réalité, le monde auquel Jean XXIII s'adressait était dans un état de profond désordre. Une grande attente de progrès s'était fait sentir au début du vingtième siècle. En soixante ans d'histoire, l'humanité avait dû enregistrer au contraire l'explosion de deux guerres mondiales, la manifestation de systèmes totalitaires dévastateurs, l'accumulation d'immenses souffrances humaines et le déchaînement

contre l'Église de la plus grande persécution que l'histoire ait jamais connue.

Deux années seulement avant *Pacem in terris*, en 1961, le « mur de Berlin » était dressé pour diviser et opposer non seulement deux parties de la ville, mais encore deux façons de comprendre et de construire la cité terrestre. De part et d'autre du mur, la vie revêtait un style différent, dicté par des règles souvent en opposition entre elles, dans un climat diffus de suspicion et de défiance. Comme vision du monde et comme organisation concrète de la vie, ce mur a marqué toute l'humanité et a pénétré le cœur et l'esprit des individus, créant des divisions qui semblaient destinées à durer indéfiniment.

Par ailleurs, juste six mois avant la publication de l'Encyclique, tandis que s'était ouvert, depuis peu à Rome, le Concile Vatican II, le monde se trouvait au bord d'une guerre nucléaire, en raison de la crise des missiles à Cuba. La route vers un monde de paix, de justice et de liberté semblait bloquée. Beaucoup de gens considéraient que l'humanité était condamnée à vivre pour longtemps encore dans les conditions précaires de « guerre froide », constamment soumise au spectre d'une agression ou d'un incident qui pourrait faire éclater d'un jour à l'autre la pire des guerres de toute l'histoire humaine. L'utilisation des armes atomiques l'aurait, en effet, transformée en un conflit qui aurait mis en danger l'avenir même de l'humanité.

## LES QUATRE PILIERS DE LA PAIX

3. Le pape Jean XXIII n'était pas d'accord avec ceux qui considéraient que la paix était impossible. Par son Encyclique, il fit en sorte que cette valeur fondamentale — avec toute son exigeante vérité — commence à frapper à la porte des deux parties de ce mur et de tous les murs. À chacun, l'encyclique parlait de l'appartenance commune à la famille humaine et elle allumait pour tous une lumière sur les aspirations de toutes les populations de la terre à vivre en sécurité, dans la justice et dans l'espérance en l'avenir.

Avec la clarté que lui conférait, Jean XXIII identifia les conditions essentielles de la paix, à savoir les quatre exigences précises de l'esprit humain: la vérité, la justice, l'amour et la liberté (cf. *ibid.*, I: L.c., pp. 265-266; cf. ORLF n° 15 du 12 avril 1963). La vérité, disait-il, constituera le fondement de la paix si tout homme prend conscience avec honnêteté que, en plus de ses droits, il a aussi des devoirs envers autrui. La justice édifiera la paix si chacun respecte concrètement les droits d'autrui et s'efforce d'accomplir pleinement ses devoirs envers les autres. L'amour sera ferment de paix si les personnes considèrent les besoins des autres comme les leurs propres et partagent avec les autres ce qu'elles possèdent à commencer par les valeurs de l'esprit. Enfin, la liberté nourrira la paix et lui fera porter du fruit si, dans le choix des moyens pris pour y parvenir, les individus suivent la raison et assument avec courage la responsabilité de leurs actes.

Considérant le présent et l'avenir avec les yeux de la foi et de la raison, le bienheureux Jean XXIII a entrevu et interprété les impulsions profondes qui étaient déjà à l'œuvre dans l'histoire. Il savait que les choses ne sont

pas toujours comme elles apparaissent en surface. Malgré les guerres et les menaces de guerres, il y avait quelque chose d'autre à l'œuvre dans l'histoire humaine, quelque chose que le pape recueillit comme les débuts prometteurs d'une révolution spirituelle.

## UNE NOUVELLE CONSCIENCE DE LA DIGNITÉ DE L'HOMME ET DE SES DROITS INALIÉNABLES

4. L'humanité, écrivait-il, a entrepris une nouvelle étape de son chemin (cf. *ibid.*, I: L.c., pp. 267-269, cf. ORLF n. 15 du 12 avril 1963). La fin du colonialisme, la naissance de nouveaux États indépendants, la défense plus efficace des droits des travailleurs, la nouvelle et heureuse présence des femmes dans la vie publique, lui apparaissaient déjà comme autant de signes d'une humanité qui était sur le point d'entrer dans une étape nouvelle de son histoire, étape caractérisée par « l'idée de l'égalité naturelle de tous les hommes » (*ibid.*, I: L.c., p. 268; cf. ORLF n° 15 du 12 avril 1963). Certes, une telle dignité était encore foulée au pied dans de nombreuses parties du monde. Le pape ne l'ignorait pas. Il était cependant convaincu que, bien que la situation soit d'un certain point de vue dramatique, le monde devenait toujours plus conscient de certaines valeurs spirituelles et toujours plus ouvert à la richesse de contenu des « piliers de la paix » qu'étaient la vérité, la justice, l'amour et la liberté (cf. *ibid.*, I: L.c., pp. 268-269; cf. ORLF n° 15 du 12 avril 1963). En s'engageant à répandre ces valeurs dans la vie sociale, aussi bien nationale qu'internationale, les hommes et les femmes deviendraient toujours plus conscients de l'importance de leur relation à Dieu, source de tout bien, relation qui est le fondement solide et le critère suprême de leur vie, en tant qu'individus comme en tant qu'êtres sociaux (cf. *ibid.*). Le pape était convaincu qu'une telle sensibilité spirituelle, plus aiguë, aurait aussi de profondes conséquences publiques et politiques.

Face à la prise de conscience croissante des droits humains au niveau national et international, Jean XXIII comprit la force inhérente à ce phénomène et sa capacité extraordinaire de changer l'histoire. Ce qui survint quelques années après, surtout en Europe centrale et orientale, en offrit une singulière confirmation. Le chemin vers la paix, enseignait le Pape dans l'Encyclique, devait passer par la défense et la promotion des droits humains fondamentaux. En effet, toute personne humaine jouit de ces droits, non comme d'un privilège concédé par une certaine classe sociale ou par l'État, mais comme d'une prérogative qui lui est propre en tant que personne: « Le fondement de toute société bien ordonnée et féconde, c'est le principe que tout être humain est une personne, c'est-à-dire une nature douée d'intelligence et de volonté libre. Par là même il est sujet de droits et de devoirs, découplant les uns et les autres, ensemble et immédiatement, de sa nature: aussi sont-ils universels, inviolables, inaliénables » (*ibid.*, I: L.c., p. 259; cf. ORLF n° 15 du 12 avril 1963).

Il ne s'agissait pas seulement d'idées abstraites. Il s'agissait d'idées aux vastes conséquences pratiques, comme l'histoire le montrerait peu après. Sur la base de la conviction que tout être humain est égal en dignité et que, par conséquent, la société doit adapter ses structures à ce présupposé, surgirent rapidement les

# UN ENGAGEMENT PERMANENT

## II POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX,

### 1<sup>er</sup> JANVIER 2003

surface.  
Il y avait  
humaine,  
les débuts

#### LA ROITS

nouvelle  
7269, cf.  
alisme, la  
défense  
nouvelle et  
lique, lui  
es d'une  
une étape  
l'idée  
I.L., p.  
une telle  
mbreuses  
Il était  
soit d'un  
devenait  
rituelles  
menu des  
l'amour  
L.F. n° 15  
s valeurs  
nationale,  
ours plus  
à Dieu,  
ent solide  
individus  
pe était  
le, plus  
quences

es droits  
en XXIII  
capacité  
survint  
trale et  
tion. Le  
l'Ency-  
tion des  
personne  
privilegé  
er l'Etat,  
e en tant  
été bien  
tout être  
est sujet  
s autres,  
sont-ils  
p. 259;

nues. Il  
tiques,  
l'usage de  
dignité et  
nter ses  
ment les

mouvements pour les droits humains, qui donnèrent une figure politique concrète à l'une des plus grandes dynamiques de l'histoire contemporaine. La promotion de la liberté fut reconnue comme une composante indispensable de l'engagement pour la paix. Apparaissant pratiquement dans toutes les parties du globe, ces mouvements contribuèrent au renversement de formes dictatoriales de gouvernement et poussèrent à les remplacer par d'autres formes comportant plus de démocratie et de participation. En réalité, ils démontrèrent que paix et progrès ne peuvent être obtenus qu'au moyen du respect de la loi morale universelle, inscrite dans le cœur de l'homme (cf. Jean-Paul II, Discours à l'Assemblée des Nations unies, 5 octobre 1995, n° 3; cf. ORLF n° 41 du 10 octobre 1995).

#### LE BIEN COMMUN UNIVERSEL

5. En prévoyant l'étape suivante de l'évolution des politiques mondiales, l'enseignement de Pacem in terris se révéla prophétique sur un autre point. Face à un monde de plus en plus caractérisé par l'interdépendance et la mondialisation, le pape Jean XXIII suggéra que le concept de bien commun devait être envisagé dans une perspective mondiale. Désormais, pour être exact, on devait se référer au concept de "bien commun universel" (cf. Pacem in terris, IV; I.L., p. 292, cf. ORLF n° 15 du 12 avril 1963). Une des conséquences de cette évolution était l'exigence évidente d'avoir une autorité publique au niveau international qui puisse disposer de la capacité effective de promouvoir ce bien commun universel. Cette autorité, ajouta aussitôt le pape, devait être établie non par la coercition, mais seulement par le consentement des Nations. Il s'agissait d'un organisme ayant comme "objectif fondamental la reconnaissance, le respect, la protection et la promotion des droits de la personne" (Ibid., IV; I.L., p. 294, cf. ORLF n° 15 du 12 avril 1963).

Il n'est donc pas étonnant que Jean XXIII ait considéré avec une grande espérance l'Organisation des Nations unies, constituée le 26 juin 1945. Il voyait en elle un instrument crédible pour maintenir et renforcer la paix dans le monde. C'est pourquoi il apprécia tout particulièrement la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948, qu'il tenait pour "un pas vers l'établissement d'une organisation juridico-politique de la communauté mondiale" (Ibid., IV; I.L., p. 295, cf. ORLF n° 15 du 12 avril 1963). Dans cette Déclaration en effet étaient fixés les fondements moraux sur lesquels pourrait s'appuyer l'édification d'un monde caractérisé par l'ordre et non par le désordre, par le dialogue, et non par la force. Dans cette perspective, le pape faisait entendre que la défense des droits humains par l'Organisation des Nations unies était le presupposé indispensable au développement de la capacité de l'Organisation elle-même de promouvoir et de défendre la sécurité internationale.

Non seulement la vision de précurseur du pape Jean XXIII, c'est-à-dire la perspective d'une autorité publique internationale au service des droits humains, de la liberté et de la paix, ne s'est pas encore entièrement réalisée, mais il faut malheureusement constater les fréquentes hésitations de la Communauté internationale concernant le devoir de respecter et d'appliquer les droits humains. Ce devoir concerne tous les droits

fondamentaux et ne laisse pas de place pour des choix arbitraires qui conduiraient à des formes de discrimination et d'injustice. En même temps, nous sommes témoins de l'accroissement d'un écart préoccupant entre une série de nouveaux "droits" promus dans les sociétés technologiquement avancées et des droits humains élémentaires qui ne sont pas encore respectés, surtout dans des situations de sous-développement: je pense, par exemple, au droit à l'alimentation, à l'eau potable, au logement, à l'auto-détermination et à l'indépendance. La paix exige que cet écart soit réduit de manière urgente et en définitive supprimé.

On doit encore observer que la Communauté internationale, qui possède depuis 1948 une charte des droits de la personne humaine, a pour le moins négligé d'insister comme il le faut sur les devoirs qui en découlent. En réalité, c'est le devoir qui établit le cadre dans lequel les droits doivent être contenus, pour ne pas s'exercer sous forme de simple arbitraire. Une plus grande conscience des devoirs humains universels serait d'un grand avantage pour la cause de la paix, car elle lui fournirait la base morale de la reconnaissance, partagée entre tous, d'un ordre des choses qui ne dépend pas de la volonté d'un individu ou d'un groupe.

#### UN NOUVEL ORDRE MORAL INTERNATIONAL

6. Malgré une multitude de difficultés et de retards, il reste vrai qu'il y a eu, au cours des quarante dernières années, un progrès notable en vue de la réalisation de la noble vision du pape Jean XXIII. Le fait que les États, pratiquement dans toutes les parties du monde, se sentent obligés d'honorer l'idée des droits humains montre que les instruments de la conviction morale et de l'intégrité spirituelle sont puissants. Telles sont les forces qui se sont révélées décisives dans la mobilisation des consciences qui fut à l'origine de la révolution non violente de 1989, événement qui détermina l'écroulement du communisme européen. Même si des conceptions déformées de la liberté, entendue comme licence, continuent de menacer la démocratie et les sociétés libres, il est assurément significatif que, au cours des quarante années écoulées depuis Pacem in terris, bien des populations du monde sont devenues plus libres, que les structures de dialogue et de coopération entre les Nations se sont renforcées et que la menace d'une guerre nucléaire mondiale, telle qu'elle se profilait dramatiquement à l'époque du pape Jean XXIII, a été efficacement endiguée.

À ce propos, je voudrais faire observer, avec un humble courage, que l'enseignement pluriséculaire de l'Eglise sur la paix, entendue comme "tranquillitas ordinis" — "tranquillité de l'ordre", selon la définition de saint Augustin (De civitate Dei, 19, 13) —, s'est révélé, également à la lumière des approfondissements de Pacem in terris, particulièrement significatif pour le monde d'aujourd'hui, tant pour les chefs d'Etat que pour les simples citoyens. Qu'il y ait un grand désordre dans la situation du monde contemporain, c'est une constatation facilement partagée par tous. La question qui se pose est donc la suivante: quel type d'ordre peut remplacer ce désordre, pour donner aux hommes et aux femmes la possibilité de vivre dans la liberté, la justice et la sécurité? Et puisque le monde, malgré son désordre, est en train de s'organiser dans plusieurs domaines



(économique, culturel et même politique), surgit une autre question, également pressante: selon quels principes doivent se développer ces nouvelles formes d'ordre mondial?

Ces questions de grande portée montrent que le problème de l'ordre dans les affaires mondiales, qui est aussi le problème de la paix correctement comprise, ne peut pas faire abstraction des problèmes liés aux principes moraux. En d'autres termes, on voit également apparaître de ce point de vue la conscience que la question de la paix ne peut pas être séparée de celle de la dignité humaine et des droits humains. C'est là assurément une des vérités permanentes enseignées par Pacem in terris, que nous ferions bien de nous rappeler et de méditer en ce quarantième anniversaire.

Le temps n'est-il pas venu où tous doivent collaborer à la constitution d'une nouvelle organisation de toute la famille humaine pour assurer la paix et l'harmonie entre les peuples, et en même temps, promouvoir leur progrès intégral? Il est important d'éviter tout malentendu: il n'est pas question ici de constituer un super-Etat mondial. On entend plutôt souligner qu'il est urgent d'accélérer les progrès déjà en cours pour répondre à la demande presque universelle de modes démocratiques dans l'exercice de l'autorité politique, tant nationale qu'internationale, et pour répondre aussi à l'exigence de transparence et de crédibilité à tous les niveaux de la vie publique. Se fiant à la bonté présente au cœur de toute personne, le pape Jean XXIII voulut s'appuyer sur elle et il appela le monde entier à une vision plus noble de la vie publique et de l'exercice de l'autorité publique. Avec audace, il incita le monde à se projeter au-delà de son présent état de désordre et à imaginer de nouvelles formes d'ordre international qui soient à la mesure de la dignité humaine.

#### LE LIEN ENTRE PAIX ET VÉRITÉ

7. Contestant la vision de ceux qui pensaient à la politique comme à un territoire détaché de toute morale et soumis au seul critère de l'intérêt, Jean XXIII, dans l'Encyclique Pacem in terris, esquissa une image plus vraie de la réalité humaine et

(Lire la suite à la page 10)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

## BÉNIN : ORDINATION PRESBYTÉRALE DANS LE DIOCÈSE DE PORTO-NOVO LES PREMIERS PRÊTRES DES VIEUX JOURS DE SON ÉMINENCE BERNARDIN CARDINAL GANTIN

C'est la cathédrale de Porto-Novo, dédiée à Notre-Dame de l'Immaculée Conception, qui a abrité la messe d'ordination presbytérale de sept diocèses, tous du diocèse de Porto-Novo. C'était le samedi 28 décembre 2002, jour d'incidence de la solennité de la fête des saints Innocents.

Par l'imposition des mains de Son Éminence Bernardin cardinal Gantin, ils sont devenus prêtres de Jésus-Christ. La messe a été concélébrée par le cardinal Gantin entouré de l'évêque du lieu, Monseigneur Marcel Honorat Léon Agboton et plus de quatre-vingts prêtres dont le recteur du grand séminaire Saint-Gall sis à Ouidah, Charles Whannou. Ce dernier a eu l'honneur de procéder à l'appel des ordinands.

Il s'agit des abbés :

- Pothin Hodonou de la paroisse Saint-André de Banigbé ;
- Honoré Odouharou de la paroisse Sainte-Claire de Pobé ;
- Firmin Loko et Césaire Albert Olihède de la paroisse Sainte-Anne d'Attaké ;
- Jean Stanislas Gbétondji Houssou-Bossa de la paroisse Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus d'Azowissé ;
- Maurille Tossou de la paroisse cathédrale ;
- Zacharie Kpossou de la paroisse Saint-Joseph de Hondji.

Les chorales yoruba, adjogan et des jeunes ont rivalisé d'ardeur conduisant de fait les fidèles présents dans un recueillement spirituel et priant.

Des parents et amis des élus du jour, des religieuses et religieux, des séminaristes, des sympathisants et une foule de fidèles ont pris part à cette célébration. La cathédrale devenue trop petite pour la circonstance a fait que des participants, depuis les alentours de l'église, ont pu suivre la célébration grâce aux postes télévisuels installés çà et là.

La procession d'entrée, conduite par Monseigneur Agboton et les prêtres concélébrants rejoints dans le chœur par le cardinal et la procession gestuée des oblates, toutes deux animées par la chorale yoruba, ont ajouté un plus à la solennité de la célébration.

Le cardinal Gantin, dans son homélie, a baptisé cette promotion des ordinands voire « promotion-prémices » de ses vieux jours au milieu de ses compatriotes de « Les prêtres du Seigneur... ».

Pour Son Éminence, prince de l'Église universelle, il s'agit d'une aube nouvelle qui se lève aujourd'hui sur l'Église de Jésus-Christ présente et vivante en ce diocèse érigé dans la capitale du Bénin le 14 septembre 1955.

Pour la circonstance, le patriarche de l'Église catholique qui est au Bénin, a fait avec émotion et fort détail, référence à de grands piliers de l'Église et du Bénin, d'heureuses mémoires, émérites ou non — question d'inviter les nouveaux prêtres à s'inspirer de leurs exemples en vue

d'un bon accomplissement de leur ministère —.

En accueillant les élus du jour à l'autel du Seigneur après leur vesture pour leur toute première messe concélébrée ensemble avec leurs devanciers, le cardinal a souhaité que la route du sacerdoce soit pour eux une route de joie, de paix, de solidarité et de service.

Par la bouche de leur porte-parole, l'abbé Maurille Tossou, les nouveaux élus ont rendu grâce au Seigneur et remercié tout le monde. Ils ont salué de façon spéciale le cardinal Gantin d'avoir accepté de faire d'eux, les tout premiers bénéficiaires de la grâce de son titre de « cardinal doyen émérite » par l'imposition des mains.

Puisse ces « prêtres du Seigneur » ne jamais cesser d'être et de demeurer, selon les vœux du cardinal, « des diacres » c'est-à-dire des serviteurs de Dieu et de l'Église pour un ministère qui se veut tout à tous, humble et disponible, pastoral et pèlerin.

Guy Dossou Yovo



Imposition des mains du cardinal...



... et des concélébrants



Prière consécratoire



Remise de la patène et du calice pour la célébration de l'Eucharistie

Sur notre photo ci-contre — de gauche à droite :

- 1 - Maurille Tossou
- 2 - Jean-Stanislas Bossa
- 3 - Césaire-Albert Olihède
- 4 - Honoré Odouharou
- 5 - Zacharie Kpossou
- 6 - Pothin Hodonou
- 7 - Firmin Loko



## RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

## HOMÉLIE DE SON ÉMINENCE BERNARDIN CARDINAL GANTIN

*"Vous serez appelés: les prêtres du Seigneur... C'est un Nom nouveau que la bouche du Seigneur dictera" Is. 62,2.*

Excellence, bien cher Monseigneur Agboton,

Evêque de Porto-Novo,

1 — Soyez d'abord vous-même vivement et très cordialement remercié pour m'avoir offert, avec tant de délicatesse, la joie de pouvoir, encore une fois, dans ma vie d'Ancien, rajourner spirituellement et par le cœur, en présidant la présente célébration sacerdotale.

Nous voici tous immergés dans la sainte allégresse de Noël, Fête de la Grâce et de la Présence du "Rédempteur parmi nous", car "Emmanuel" est son nom.

La très significative et éloquente ordination de sept prêtres pour notre Église, en votre magnifique cathédrale mariale, ne peut pas ne pas rappeler aujourd'hui, à vous et à moi, une autre mémorable ordination, celle de votre épiscopat qui eut lieu le 25 mars 1995, à Kandji, pour le premier diocèse de votre amour et de votre service.

En resserrant encore plus fortement nos liens réciprocques, le Seigneur nous fait la grâce de revivre ensemble la communion sacramentelle profonde créée entre nous pour l'Éternité.

Ces jeunes diacres, que je vais élever dans quelques instants au Sacerdoce de Jésus-Christ, sont d'abord les vôtres, vos fils, heureux et bienheureux Lévites, qui seront appelés à jamais les prêtres du Seigneur, avec "un Nom Nouveau que la bouche du Seigneur dictera".

2 — Depuis le fond des âges qui ont culminé dans la Nouvelle Alliance, devenir prêtre dans l'Église notre Mère très féconde, c'est laisser se renouveler pour toujours en sa propre personne, le Sacerdoce de Melkisédek.

Ainsi, la figure biblique du Roi de Shalem, illustre entre tous, redevient symboliquement actuelle et plusieurs fois jeune de la jeunesse de l'éternité, chaque fois que des fils d'un terroir béni comme le nôtre, s'offrent généreusement à Dieu comme des hommes consacrés, destinés à offrir au vrai Seigneur le vrai et unique Sacrifice qui glorifie désormais en plénitude le Nom trois fois Saint du Dieu Très Haut.

En effet, voici que "du levant au couchant du soleil, et grâce au Sacerdoce de Jésus-Christ, le Nom de Dieu est grand parmi les Nations".

3 — Et vous, bien chers amis, vous les diacres élus par votre évêque pour la joie, le service et l'avenir de notre Église, je veux vous saluer sans tarder, affectueusement et profondément, au seuil d'un Rite Sacré qui marquera, en

vos âmes et dans vos vies, une trace indélébile.

Ce grand sacrement qui vient combler les meilleurs vœux de votre existence marquera une étape solennelle et très significative dans votre itinéraire de formation et de préparation en notre Grand Séminaire de Tchavédji — l'Espérance. Il sera également l'unique Sommet c'est-à-dire l'Autel sur lequel le "Pain et le Vin" seront par vous mystérieusement, mais réellement consacrés, devenant le Vrai Corps et le Vrai Sang de Jésus-Christ pour le salut du monde.

Vous ne regretterez jamais d'avoir reçu cette noble investiture qui passera par mes mains consacrées, si vous êtes aujourd'hui conscients de la puissance prodigieuse et admirable de Dieu qui dépasse infiniment nos personnes. Il s'agit de ce qu'il est coutume d'appeler, avec crainte et tremblement, les merveilles "de Dieu en nous". Bien pauvres sont les mérites humains, en face de tant de prévenance et de munificence de la part du Seigneur.

S'il nous arrivait le malheur de l'oublier ou de l'abandonner, Lui, au contraire, restera toujours fidèle à son ineffable alliance.

4 — Remarquables sont aussi la façon et les sentiments, avec lesquels le Peuple de Dieu vous offre aujourd'hui à l'Autel pour que chacun de vous soit comme Jésus, "le prêtre et la victime", en rançon pour notre salut.

Lorsque j'ai pu vous rencontrer individuellement l'autre jour, j'ai eu, sur votre témoignage, l'intime conviction de la grande générosité de vos familles. Cela est leur réponse au don inappréciable du Cœur de Dieu. Cette "dîme-là" me paraît plus grande que celle donnée par Abraham à Melkisédek, au commencement de l'Histoire religieuse du monde.

Lorsque l'on donne à Dieu avec tout son cœur, on sème pour une récolte toujours surabondante. Le Seigneur, riche en tendresse et en miséricorde, ne se laisse jamais dépasser en générosité...

5 — Cela m'amène à saluer, avec déférence et amitié, tous et chacun de vos chers et vénérés parents, tous et chacun des membres de vos familles, en particulier ceux d'entre eux dont la présence est seulement spirituelle par la pensée, la prière et la souffrance offerte. Leurs cœurs rejoignent les nôtres, en réalité et en profondeur.

Ce jour d'aujourd'hui est, avant tout, le leur. Voyez, en effet, combien d'hommes et de femmes sont accourus ici autour de vous venant de près et de loin, pour partager ce que vous recevrez de plus précieux au cours de cette solennelle célébration. Voyez cette immense foule de chrétiens et de non chrétiens, de gens venus de vos lieux

d'origine pour honorer en vous et en vos familles votre engagement définitif devant l'Église et pour vous accompagner et vous soutenir jusqu'au bout.

Avec nous, voici les Autorités et Personnalités de chez nous, aussi respectables les unes que les autres. C'est également à cause de vous que nous avons le plaisir de leur honorable présence. Ainsi, suis-je heureux et reconnaissant avec vous de les saluer, de tout cœur.

Si ce beau jour est d'abord le vôtre, il est aussi le leur. Car ce n'est pas rien que les vœux, les félicitations, les congratulations qui vous seront adressés à la fin de votre ordination. La "voix du peuple, dit-on, c'est la Voix de Dieu".

Avec vous je remercie également vos amis et vos bienfaiteurs: ils ont fait, certes à Dieu, un grand don en vos personnes. Mais ils recevront, croyez-moi, infiniment plus qu'ils n'auront jamais donné, en vue de l'accroissement et du rayonnement de l'Église partout répandue.

Avec vous, ils sont, et ils resteront missionnaires à jamais. Car il n'y a pas de solidarité plus grande et plus belle que celle du Sacerdoce sans frontières.

C'est pourquoi, "beaucoup se réjouiront de votre naissance" comme il est dit dans l'Évangile de l'Enfance, au sujet de Jean-Baptiste, le grand précurseur du Messie.

C'est à Monseigneur Louis Parisot, mon "vénéré et inoubliable Père dans le Sacerdoce", que cette ordination presbytérale va Vous relier désormais. Remonter sa propre généalogie humaine ou spirituelle, c'est rendre hommage et justice à Dieu et Le remercier pour cette longue chaîne historique dont les anneaux les plus élevés nous rattachent finalement à Lui-même.

6 — Mais je sais que c'est depuis sept ans déjà que votre marche vers la prêtrise vous a placés sous l'égide de ce grand Ancien parmi les Anciens, inoubliable pionnier de l'Évangile au Mono.

Sous son regard tutélaire et grâce à vos formateurs, directeurs et professeurs, on pourrait dire, non sans raison, en pensant aussi à vos condisciples élevés au sacerdoce en ce moment même, à Abomey et à Acodéha: "Hier, Tchavédji-les fleurs; aujourd'hui, Porto-Novo-les fruits".

Dieu Lui-même vous a personnellement connus, choisis et tissés, chacun, dans le sein de sa mère. C'est ainsi, depuis toujours, que le tout premier, Dieu vous porte en son mystérieux dessein d'amour, à la manière de Jérémie et d'Isaïe, ses prophètes.

Le père recteur de Saint-Gall a déjà cité publiquement vos noms, un par un.

Il nous plaît de les réentendre encore, au moment où tout le monde vous regarde, surtout les jeunes et les enfants pour qui c'est aussi un grand jour de joie, de fierté et d'espérance...

Césaire Albert, Erasme Pothin, Zacharie, Honoré, Firmin, Maurille et Stanislas-Jean, avec vous se lève aujourd'hui une aube nouvelle sur l'Église de Jésus-Christ présente et vivante en ce diocèse de la capitale de notre pays.

Et si quelqu'un nous demande: "que deviendront demain ces nouveaux prêtres du Seigneur?", c'est sans hésiter que, selon les Écritures, vos aînés venus très nombreux vous accueillir ici dans leur rang, répondront: "la main du Seigneur est avec eux".

7 — À l'instar de vos devanciers sur le chemin du sacerdoce, vous allez, en effet, recevoir chacun, à son tour, de précieux talents à faire fructifier, c'est-à-dire la mission et le mandat "d'annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres, aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue; de rendre la liberté aux opprimés; et de proclamer une année de grâce du Seigneur..."

Les sept premiers diacres des communautés primitives de l'Église n'avaient-ils pas reçu le charisme d'être au service des plus déshérités de la famille ecclésiale? Le Bénin de nos jours compte lui aussi beaucoup de déshérités de tous genres.

Soyez donc les bienvenus!

D'autre part, je suis certain qu'il y a de très nombreuses personnes, de chez nous et d'ailleurs, connues ou inconnues, qui ont prié pour vous, dans le silence de leur âme ou le recueillement de leur cloître, afin que Dieu vous accorde courage, fidélité et persévérance.

J'en connais personnellement beaucoup, à Rome et à travers le monde, et aussi chez nous, qui offrent leur vie pour que le Seigneur donne à notre attente les saints prêtres, les saintes vocations de consacrés dont nous avons tant besoin.

Ces médiateurs et médiatrices de grâce qui vous ont adoptés dans un réseau spirituel de charité fait de sacrifices et de souffrances acceptés au nom de Jésus-Prêtre, ne manqueront pas de vous porter dans leurs prières quotidiennes.

"Tous ceux et celles qui entendaient parler de l'Enfant, dit l'Évangile, rendaient gloire à Dieu pour sa naissance". Il en est ainsi de vous, en ce jour pas comme les autres dans votre vie. Incommensurable est le rayonnement d'une consécration religieuse ou sacerdotale au Seigneur...

8 — Désormais, chers amis, vos joies et vos espoirs, vos soucis et vos épreuves seront les joies et les espoirs, les soucis

(Lire la suite à la page 11)

## MESSAGE PAPE

## JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX 2003

## « PACEM IN TERRIS », UN ENGAGEMENT PERMANENT

MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PAIX,

LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2003

(Suite de la page 7)

montra le chemin d'un avenir meilleur pour tous. C'est bien parce que les personnes sont créées avec la capacité de faire des choix moraux qu'aucune activité humaine ne se situe en dehors du champ des valeurs éthiques. La politique est une activité humaine; elle est donc, elle-même, soumise au jugement moral. Cela est vrai également pour la politique internationale. Le pape écrivait: "La même loi naturelle qui régit la vie des hommes doit régler aussi les rapports entre les États" (Pacem in terris, III: I.c., p. 279; cf. ORLF n° 15 du 12 avril 1963). Ceux qui pensent que la vie publique internationale se déroule en quelque sorte hors du cadre du jugement moral n'ont qu'à réfléchir à l'impact des mouvements pour les droits humains sur les politiques nationales et internationales du vingtième siècle qui vient de s'achever. Ces développements, que l'enseignement de l'Encyclique avait prévus, refusent de manière décisive la thèse selon laquelle les politiques internationales se placeraient dans une sorte de "zone franche" où la loi morale n'aurait aucun pouvoir.

Sans doute nulle part ailleurs que dans la situation dramatique du Moyen-Orient et de la Terre Sainte, on ne ressent avec une telle acuité la nécessité d'utiliser de manière correcte l'autorité politique. Jour après jour et année après année, l'effet cumulé d'un refus mutuel exacerbé et d'une chaîne infinie de violences et de vengeances a brisé jusqu'à maintenant toute tentative d'un dialogue sérieux sur les vraies questions en cause. La précarité de la situation est rendue encore plus dramatique par le conflit d'intérêts qui existe entre les membres de la Communauté internationale. Tant que ceux qui occupent des responsabilités n'accepteront pas de remettre courageusement en question leur manière de gérer le pouvoir et d'assurer le bien-être de leur peuple, il sera difficile d'imaginer que l'on puisse vraiment progresser vers la paix. La lutte fratricide qui ébranle chaque jour la Terre Sainte, opposant les forces qui tissent l'avenir immédiat du Moyen-Orient, fait comprendre l'exigence urgente d'avoir des hommes et des femmes convaincus de la nécessité d'une politique fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne. Une telle politique est sans conteste plus avantageuse pour tous que le maintien des situations concrètes de conflit. Il faut partir de cette vérité. Elle est toujours plus libératrice que toute forme de propagande, surtout si cette propagande sert à dissimuler des intentions inavouables.

## LES PRÉMIÈRES D'UNE PAIX DURABLE

8. Il existe un lien indissoluble entre l'engagement pour la paix et le respect de la vérité. L'honnêteté de l'information, l'équité des systèmes juridiques, la

transparence des procédures démocratiques, donnent aux citoyens le sens de la sécurité, la disposition à dépasser les controverses par des moyens pacifiques et la volonté d'une entente loyale et constructive qui constituent les vraies prémices d'une paix durable. Les rencontres politiques au niveau national et international ne servent la cause de la paix que si les engagements pris ensemble sont respectés de part et d'autre. Dans le cas contraire, ces rencontres risquent de devenir insignifiantes et inutiles, et il en résulte que les gens sont tentés de croire de moins en moins à l'utilité du dialogue et de faire plutôt confiance à l'usage de la force pour résoudre les conflits. Les répercussions négatives qu'ont sur le processus de paix les engagements pris et non respectés doivent conduire les chefs d'État et de gouvernement à peser, avec un grand sens de la responsabilité, chacune de leurs décisions.

Pacta sunt servanda, dit l'antique adage. Si tous les engagements doivent être respectés, on doit veiller particulièrement à respecter les engagements pris envers les pauvres. Ne pas tenir des promesses faites et considérées par les pauvres comme d'un intérêt vital serait en effet particulièrement frustrant pour eux. Dans cette perspective, le non respect des engagements à l'égard des Nations en voie de développement constitue un problème moral sérieux et met encore plus en lumière l'injustice des inégalités qui existent dans le monde. Les souffrances causées par la pauvreté se trouvent dramatiquement augmentées par la perte de confiance. Le résultat final est la disparition de toute espérance. La présence de la confiance dans les relations internationales est un capital social d'une valeur fondamentale.

## UNE CULTURE DE PAIX

9. À considérer le fond des choses, on doit reconnaître que la paix n'est pas tant une question de structures que de personnes. Il est certain que les structures et les procédures de paix — juridiques, politiques et économiques — sont nécessaires et, par bonheur, elles sont souvent présentes. Toutefois, elles ne sont que le fruit de la sagesse et de l'expérience accumulées au long de l'histoire à travers d'innombrables gestes de paix, posés par des hommes et des femmes

qui ont su garder espoir sans jamais céder au découragement. Les gestes de paix naissent de la vie de personnes qui nourrissent en elles des attitudes constantes de paix. Ce sont des fruits de l'esprit et du cœur des "artisans de paix" (cf. Mt 5, 9). Les gestes de paix sont possibles lorsque les personnes apprécient pleinement la dimension communautaire de la vie, de telle sorte qu'elles perçoivent le sens de certains événements et leurs conséquences sur leur communauté et sur l'ensemble du monde. Les gestes de paix créent une tradition et une culture de paix.

La religion possède un rôle vital pour susciter des gestes de paix et consolider des conditions de paix. Elle peut exercer ce rôle d'autant plus efficacement qu'elle se concentre plus résolument sur ce qui lui est propre: l'ouverture à Dieu, l'enseignement d'une fraternité universelle et la promotion d'une culture de la solidarité. La "Journée de prière pour la paix", que j'ai organisée à Assise le 24 janvier 2002, y associant les représentants de nombreuses religions, avait précisément ce but. Elle voulait manifester le souci d'éduquer à la paix par la diffusion d'une spiritualité et d'une culture de paix.

## L'HÉRITAGE DE "PACEM IN TERRIS"

10. Le bienheureux Jean XXIII était quelqu'un qui n'avait pas peur de l'avenir. Ce qui l'aidait dans cette attitude d'optimisme, c'était la confiance inébranlable en Dieu et en l'homme qui lui venait du profond climat de foi dans lequel il avait grandi. Fort de cet abandon à la Providence, et même dans un contexte qui semblait marqué par des

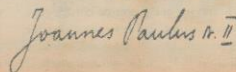
conflits permanents, il n'hésita pas à proposer aux responsables de son temps une nouvelle vision du monde. Tel est l'héritage qu'il nous a laissé. Pensant à lui en cette Journée mondiale de la Paix 2003, nous sommes invités à revêtir les sentiments mêmes qui furent les siens: confiance en Dieu miséricordieux et compatissant qui nous appelle à la fraternité; confiance dans les hommes et les femmes de notre temps comme de tout autre temps, en raison de l'image de Dieu imprimée de la même manière dans l'âme de chacun. C'est à partir de ces sentiments que l'on peut espérer construire un monde de paix sur la terre.

À l'aube d'une nouvelle année dans l'histoire de l'humanité, c'est là le vœu qui s'élève spontanément du fond de mon cœur: que dans tous les esprits puisse jaillir un élan d'adhésion renouvelée à la noble mission que l'encyclique Pacem in terris proposait il y a quarante ans à tous les hommes et à toutes les femmes de bonne volonté! Cette tâche, que l'Encyclique qualifiait d'"immense", consiste à rétablir les rapports de la vie en société sur les bases de la vérité, de la justice, de l'amour et de la liberté". Le pape précisait ensuite qu'il se référait aux "rapports des particuliers entre eux, rapports entre les citoyens et l'État, rapports des États entre eux, rapports enfin entre individus, familles, corps intermédiaires et États d'une part, et communauté mondiale d'autre part". Et il concluait en répétant que l'engagement à faire régner la paix véritable dans l'ordre établi par Dieu constituait une "tâche noble entre toutes" (Pacem in terris, V: I.c., pp. 301-302; cf. ORLF n° 15 du 12 avril 1963).

Le quarantième anniversaire de Pacem in terris est une occasion des plus opportunes de profiter de l'enseignement prophétique du pape Jean XXIII. Les communautés ecclésiales étudieront comment célébrer cet anniversaire de manière appropriée au cours de l'année, par des initiatives qui ne manqueront pas d'avoir un caractère œcuménique et interreligieux, et qui s'ouvriront à tous ceux qui désirent profondément "renverser les barrières qui divisent, resserrer les liens de l'amour mutuel, usager de compréhension à l'égard d'autrui et pardonner à ceux qui leur ont fait du tort" (Ibid., V: I.c., p. 304; cf. ORLF n° 15 du 12 avril 1963).

J'accompagne ces vœux de ma prière au Dieu tout-puissant, source de tout bien, qui nous appelle, des situations d'oppression et de conflit, à la liberté et à la coopération pour le bien de tous: puisse-t-il aider les personnes de tout point de la terre à construire un monde de paix toujours plus solidement fondé sur les quatre piliers que le bienheureux Jean XXIII indiquait à tous dans son encyclique historique: vérité, justice, amour et liberté!

Du Vatican, le 8 décembre 2002.



Pape Jean XXIII



RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

## HOMÉLIE DE SON ÉMINENCE BERNARDIN CARDINAL GANTIN

(Suite de la page 9)

et les épreuves de l'Eglise et de notre pays, en vertu de la très féconde réalité de la communion des saints. Vous serez, à votre tour, les prêtres de la solidarité et du partage.

Car vous n'êtes pas, vous ne serez jamais seuls, ni abandonnés. Le plus proche ami d'un prêtre, c'est un autre prêtre. Et la paternité de l'évêque est une garantie de foi et d'amour.

Dans l'Eglise catholique, c'est-à-dire universelle, nul n'est jamais seul qui prend sur lui la Croix du Rédempteur; cette Croix qui, de pesante devient légère, avec l'aide de tant de Cyrénéens sur notre route. Nouveaux disciples d'Emmaüs, vous serez toujours accompagnés par le Ressuscité, le Seigneur Jésus, "doux et humble de cœur".

9 — Permettez-moi maintenant, à la lumière de ce jour resplendissant, d'évoquer devant vous, non sans émotion, une date d'il y a 60 ans où Monseigneur Louis Parisot, ici même, élevait au sacerdoce les deux nouveaux prêtres de Porto-Novo: les Abbés Manuel Shanu et Michel Houngbédji, de fraterne mémoire. C'était le 26 juillet 1942, en la fête de sainte Anne, cette Bonne mère de la Sainte Mère de Jésus.

Ce fut un événement sans précédent: on cueillait alors les fruits bénis d'un très long carême de neuf ans, écoulés depuis l'ordination du Père Lucien Houngbédji, le dernier d'une première et très digne série sacerdotale dahoméenne. Il avait été ordonné à Ouidah le 8 décembre 1933 par l'éminent patriarche Monseigneur François Stehmetz.

L'ordination des deux Porto-Novis fut un événement qui eut de très nombreux échos de félicitations et d'actions de grâce, parce que c'était l'avènement d'une nouvelle et grande espérance ressentie à travers tout le pays et même au-delà de nos frontières...

Cela eut en moi, alors séminariste de dernière année d'études secondaires à Ouidah, un écho très profond...

C'était aussi la toute première ordination sacerdotale faite au Bénin par Monseigneur Parisot comme Vicaire Apostolique du Dahomey. Pour moi, c'était aussi la toute première cérémonie du genre, à laquelle j'assistais, après un voyage quasi héroïque de Ouidah à Porto-Novo, avec les moyens de fortune de l'époque: les gazogènes fumeux et problématiques, ancêtres des zémifan avant la lettre...

Ce n'est pas là un souvenir banal. Il a été et reste un grand message dans ma vie, me faisant penser à l'issue bienheureuse qui couronne toujours la route longue, escarpée et difficile de la prêtrise...

10 — Bien chers amis, laissez-moi compléter ce propos de circonstance par une pensée d'encouragement et d'appel renouvelé à la solidarité entre prêtres et à la fidélité à vos engagements... toutes choses qui sont comme autant de balises incontournables sur l'autoroute sacerdotale: C'est le pontifical des ordinations,

après les épîtres de saint Paul à Timothée et à Tite, qui nous les offre en abondance. Vous allez les entendre un peu tout à l'heure!

Il s'agit d'abord de vous retrouver dans la personne du vrai prophète de Dieu lequel ne parle jamais de Dieu sans se sentir et se savoir lui-même en intime communion avec Lui. En effet, c'est toujours Dieu qui doit parler par notre bouche. Ainsi, il faut être avant tout l'homme de la prière "le Yehuenon ou le Sisengan" de notre culture religieuse africaine.

Les paroles du prêtre doivent donc s'inspirer, chacune, de la modestie des sages et du souci d'instruire et d'édifier. Nous n'en perdons pas de vue, pour autant, notre droit et notre devoir de dire la Vérité, toute la Vérité et rien que la Vérité.

La prédication est lieu d'évangélisation tandis que la contemplation est chemin de sainteté. Mais vous n'oublierez pas que c'est toujours "dans la charité" qu'il faut dire et faire la Vérité" comme l'a exemplairement montré ici, pendant longtemps, plus de 30 ans, le cher Monseigneur Vincent Mensah votre ancien évêque, aujourd'hui heureux jubilaire d'un demi-siècle de sacerdoce.

Dans le ciel du sacerdoce béninois, la toute première étoile dahoméenne des plus lumineuses s'appelle le Père Thomas Mouléro. Plus d'une ville du pays ne cesse de l'admirer comme venu de l'horizon Kétou. Et c'est tout ce diocèse ainsi que notre capitale nationale, Hogbonou-Adjaché, qui en sont légitimement fiers.

Ainsi les grands phares d'orientation ne manquent pas pour guider sûrement vos pas dans le double service jamais achevé de la Charité et de la Vérité.

— Ce temps liturgique de joie universelle et ce lieu natal de votre ordination, si enrichis par les Grands Mystères chrétiens de la Nativité et de l'Épiphanie, vous seront des références providentielles, chaque fois que vous penserez aux visiteurs-pèlerins d'amour et de foi, les pasteurs du Voisinage et les Mages d'Orient reçus autrefois par le Divin Enfant de Bethléem.

Le prêtre ne cesse pas d'être diacre, c'est-à-dire qu'il doit aimer faire de sa vie, la synthèse et la concorde tant souhaitées pour un ministère qui se veut tout à tous, humble et disponible, pastoral et pèlerin.

11 — Vient ensuite le message capital et essentiel du sacrifice total de nous-mêmes. Les Saints Enfants Innocents fêtés en ce jour nous apprennent qu'il ne faut pas attendre le grand âge, notre âge, pour commencer à aimer Dieu et à témoigner pour Lui. "Tout, tout, et tout à Dieu", écrivait Monseigneur Isidore de Souza dans son testament spirituel qui a fait le tour du monde. Il voulait être prêtre "Cristus" jusqu'à la fin de ses jours. Voici 40 ans que je l'ai ordonné prêtre à Ouidah, le 8 juillet 1962. Il pria lui aussi pour vous, ainsi que Monseigneur Christophe Adimou et Monseigneur Robert Sastre,

les deux premiers évêques africains béninois de Lokossa, berceau de Tchavédji.

Jean-Paul II n'en pense pas moins dans sa devise épiscopale: "Totus tuus". Et si nous célébrons tous les jours la Sainte Messe dont le cœur est: "voici mon corps livré, voici mon sang versé" comment ne pas retrouver sereinement, chaque jour aussi, le sens de notre fidélité aux graves injonctions de l'obéissance, de la chasteté et de la pauvreté? Cela veut dire, en somme, se donner sans retour, donner tout son être avec son cœur et ses mains...

Nos chrétiens et aussi les non-chrétiens nous regardent, sachant que nous devons beaucoup donner parce que nous avons beaucoup reçu.

12 — Et voici encore un autre message, celui du service: vous relirez avec un grand profit spirituel la devise épiscopale de votre père et pasteur, Monseigneur Marcel Agboton: "Servus Ancillae Filius" Serviteur de Dieu et Fils de Celle qui s'est définie avec joie, "la Servante du Seigneur".

Ici, avec Marie et après Elle, avec tous les grands Serviteurs de Dieu et de l'Eglise, à commencer par le pape

"Serviteur des Serviteurs de Dieu", nous sommes fidèlement sur le chemin du vrai sacerdoce.

Et quand nous avons fait ce qui nous est demandé, disons que nous n'avons fait que notre devoir.

13 — Il est temps, bien chers amis, de vous relire au Christ par des paroles et par des gestes deux fois millénaires dont le premier sera l'imposition des mains... que vous attendez depuis longtemps...

En quelle magnifique tradition, en quelle transmission ineffable nous allons maintenant entrer! Elles se réfèrent au Dieu d'Amour, à travers des hommes devenus avant tout "capables de faire naître Jésus-Christ sur nos Autels", uniquement et toujours par la puissance de son Amour.

Oui, c'est pourquoi désormais, "vous serez appelés les prêtres du Seigneur" pour l'éternité...

Et l'on vous appellera ses Préférés, ses Confidants... Noms Nouveaux que la bouche du Seigneur dictera!

Amen!

B. Cardinal Gantin

Veillez, vous ne savez pas quand le Maître de la moisson viendra

Marc 13, 35

1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2002, PREMIER DIMANCHE DE L'AVEANT

MÈRE JEAN-BAPTISTE MARIE-JOSÉ CHOUPOT  
EST ENTRÉE DANS LA PAIX DE DIEU

Née le 21 avril 1929 à Fontainebleau, où son père était en garnison, quatrième de six enfants, elle est entrée en 1951 au monastère de Vanves où elle fit profession le 29 septembre 1954. Ses qualités de maîtresse de maison la firent désigner tôt pour la responsabilité de la cuisine. Maîtresse des novices, elle participera à l'implantation à Saint-Thierry en 1968.

En août 1973, elle fut envoyée dans la fondation de Toffo qui datait de 1966, et y occupa diverses charges où son service était toujours marqué par la simplicité, le respect de chaque personne, le souci du développement du pays. Nommée Prieure en 1986, elle a, pendant ces seize années, consacré toute sa foi et sa bonté à l'enracinement de la vie monastique. Lente à prendre une décision elle allait jusqu'au bout avec courage et ténacité lorsqu'elle avait vu où était son devoir.

En août 2002 son repos en France s'est transformé en séjour de soins. Elle a mis toute son énergie à lutter contre la maladie, désirant guérir pour reprendre une place d'ainée dans sa communauté et finir sa vie en Afrique.

Après les obsèques à Saint-Thierry, elle a regagné la terre du Bénin où elle



a été inhumée, pierre de fondation du monastère, le samedi 7 décembre 2002.

Nous remercions tous ceux et celles qui nous ont soutenues tant spirituellement que matériellement dans cette épreuve.

La Communauté du  
Monastère Saint-Joseph de Toffo  
BP 14 par Ouagbo (Bénin)

## DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

## À PROPOS DE LA CRISE EN CÔTE D'IVOIRE

### LES INTELLECTUELS AFRICAINS PROPOSENT DES APPROCHES DE SOLUTIONS

«... Car le sang des morts crie vers nous. Le sang qui se répand sur la terre de la Côte d'Ivoire nous interpelle lourdement. Ce sang crie justice. Il crie vengeance. Il commande d'arrêter le massacre. Il exige réparation...». Quelles sont d'une profondeur appréciable et d'une portée indéfinissable ses phrases qui sont du professeur Albert Tévoédjrè, ancien ministre béninois, président du Centre panafricain de prospective sociale (CPS), phrases avec lesquelles il a peint l'horreur que vit présentement la Côte d'Ivoire et l'urgence d'agir en vue d'éviter le pire.

C'était à l'occasion de la rencontre des intellectuels africains pour la paix ayant eu, pour ordre du jour, la situation de la Côte d'Ivoire. Ladite rencontre a eu lieu du 20 au 23 décembre 2002, à Cotonou, capitale économique du Bénin. On se rappelle : le 19 septembre dernier la population de la Côte d'Ivoire s'est réveillée dans un état de choc et de stupeur. Depuis lors, la barbarie et la violence avec leur cortège de conséquences tous azimuts ont élu domicile en Côte d'Ivoire : assassinat d'hommes politiques, de civils tués par centaines, des charniers ici et là, le pays du «Vieux» est subdivisé en deux voire trois parties. Ici, les loyalistes, là-bas des rebelles qui se livrent à des exactions d'un autre âge.

Les images insoutenables présentées par les chaînes de télévision traduisent selon les intellectuels ivoiriens, la profondeur et la gravité de cette crise qui dépasse l'entendement et amène à des interrogations telles : pourquoi ce déchaînement de la barbarie ? Que vise-t-il ? À quelle logique répond-il ? Que faut-il faire ?

Oui, que faut-il faire face à la malheureuse dérive qui a cours en Côte d'Ivoire ? La question est d'importance. Elle a même retenu l'attention des intellectuels africains qui, en quatre jours durant, ont, dans un document intitulé «*Consensus de Cotonou*» jeté les bases d'une sortie de crise en Côte d'Ivoire.

En vingt-trois points, les intellectuels africains ont entre autres lancé un appel au cessez-le-feu immédiat et déclaré hors la loi toute forme de conquête du pouvoir par la force, recommandé de prendre des mesures appropriées pour que soient appliquées, sans délai, les 14 résolutions du Forum pour la réconciliation nationale ainsi que les 10 points d'accords issus de la rencontre des 4 grands leaders ivoiriens à Yamoussoukro.

Il faut «arrêter le massacre» comme l'a martelé le professeur Tévoédjrè à l'ouverture de la rencontre. Il faut nécessairement y arriver avec les exigences qui imposent et, pour ce faire, l'ancien ministre béninois cite Denis Rougemond : «*Je ne vais pas vous demander de devenir tous des saints... pourtant ce serait la solution. Je ne vais pas vous dire aimez-vous, même remarque. Mais seulement remplacez ce système qui multiplie les occasions de haine par un autre qui favorise la solidarité. Or ce changement n'advient dans la cité s'il ne s'est d'abord opéré en vous. Si vous voulez changer l'avenir, changez vous-même*». Les protagonistes de la crise ivoirienne, les Africains et tous autres individus soucieux du dénouement heureux de la situation ivoirienne doivent se convaincre comme le professeur Tévoédjrè que «si nous voulons changer l'avenir en Côte d'Ivoire et en Afrique, c'est nous qui devons nous changer, changer notre vision des choses. En gros, nous devons changer de mentalité, nous devons changer de comportement, nous devons changer de langage, nous devons vouloir vraiment la paix, la solidarité et le développement ; nous devons vouloir la paix qui, selon l'autre n'est rien d'autre qu'un comportement».

Alain Sessou

## COMMUNIQUÉ

### L'INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME À L'HONNEUR

Lors de la treizième réunion du Jury international de l'UNESCO à Paris, les 28 et 29 octobre 2002, l'Institut des Droits de l'Homme et de Promotion de la Démocratie : la démocratie au quotidien (IDH), sis au CODIAM à Cotonou, a reçu la Mention d'honneur du Prix UNESCO 2002 de l'éducation aux droits de l'homme.

Cette mention honore le Bénin et l>IDH co-fondé par feu Monseigneur Isidore de Souza et le professeur Maurice Glèle Ahanhanzo en vue de «former des citoyens conscients de leurs droits et devoirs et capables de prendre en main leur destinée, et partant leur développement».

Rappelons qu'en décembre 1996, l'Institut des Droits de l'Homme a reçu les félicitations de Monsieur Jacques Chirac, président de la République française, pour les actions entreprises depuis sa création en 1993.

Ces distinctions encouragent l>IDH à poursuivre les efforts entrepris et à élargir ses activités à la culture de la paix et de la non-violence en direction des populations à la base à travers des conférences-débats et à les poursuivre dans les collèges et lycées.

Fait à Cotonou, le 3 janvier 2003  
IDH

## CÔTE D'IVOIRE : TABLE RONDE LE 15 JANVIER 2003 À PARIS DE TOUS LES PROTAGONISTES DE LA CRISE IVOIRIENNE

Un mois de négociations à Lomé sur la crise ivoirienne n'ont pas permis d'entrevoir le bout du tunnel. De plus, l'avenir du processus de paix paraissait encore ces dernières semaines, d'autant chargé d'incertitude que les accrochages militaires répétés sur divers fronts risquaient de faire définitivement voler en éclat, l'accord de cessation des hostilités signé, le 17 octobre 2002 entre la rébellion et le gouvernement ivoirien. La crainte d'une impasse totale était aussi renforcée par les accents guerriers du message de nouvel an du président Laurent Gbagbo au peuple ivoirien, message dans lequel le chef de l'Etat plaçait l'année 2003 sous le signe de la résistance. Pendant ce temps, le déploiement de la force ouest-africaine de paix se faisait toujours attendre. Du coup, les troupes françaises en place pour la «sécurisation» du cessez-le-feu doivent non seulement jouer la prolongation mais elles voient également leurs effectifs portés de quelque 1 500 à 2 500 hommes. En réaction à la volonté de Paris de prendre le taureau par les cornes dans cette affaire, on note un apparent sursaut des chefs d'Etat de la CEDEAO. Ces derniers réunis à Dakar le 18 décembre 2002, dernier sommet en date d'une série, fixent la fin de l'année comme «date limite», pour le déploiement d'une force régionale en Côte d'Ivoire. La mission assignée à cette force est d'assurer «le retour à l'ordre républicain».

En contrepartie de cet appui à sa «légitimité de président démocratiquement élu», Laurent Gbagbo devra présenter «un plan global de sortie de crises».

À Paris, on ne semblait se satisfaire de ces résultats. Le temps joue contre la volonté de trouver une issue au conflit. Vendredi, 03 janvier dernier, le ministre français des affaires étrangères, M. Dominique Villepin débarque dans la

capitale économique ivoirienne. Au pas de charge, en 48 heures, il rencontre d'une part les autorités ivoirienne et la classe politique. Il se rend également à Bouaké, fief de la rébellion pour y avoir des entretiens avec les dirigeants du mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI).

En terme d'engagements pris, les résultats à l'issue de la mission de M. Villepin en Côte d'Ivoire peuvent se résumer comme suit :

— le président Gbagbo a annoncé immédiatement un cessez-le-feu total sur tous les fronts, le renvoi, dès le 04 janvier, de tous les mercenaires qui combattent aux côtés de l'armée régulière.

— Il s'est aussi engagé à ne plus faire voler les hélicoptères de combat récemment acquis, qui sont à l'origine du meurtre sur Menacro le 31 décembre 2002.

Le ministre français des affaires étrangères a également convaincu ses interlocuteurs, et notamment, les membres des différentes composantes de la classe politique ivoirienne de la nécessité de se retrouver le 15 janvier prochain à Paris. Cette table ronde à laquelle les trois composantes de la rébellion sont également invitées à participer est destinée à arrêter une bonne fois pour toutes les modalités d'un règlement de la crise ivoirienne.

Le 27 janvier prochain, date non encore confirmée, les chefs d'Etat africains concernés par la crise ivoirienne, devront à leur tour se retrouver à Paris dans le même cadre en présence notamment du secrétaire général de l'ONU et du président de la Commission de l'Union Africaine.

Trois mouvements rebelles sont opposés au président Gbagbo.

- 1) — Le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI)
- 2) — Le Mouvement populaire ivoirien du grand ouest (MPIGO)
- 3) — Le Mouvement pour la justice et la paix (MJP).



Le président Laurent Gbagbo

Evriste Dègla